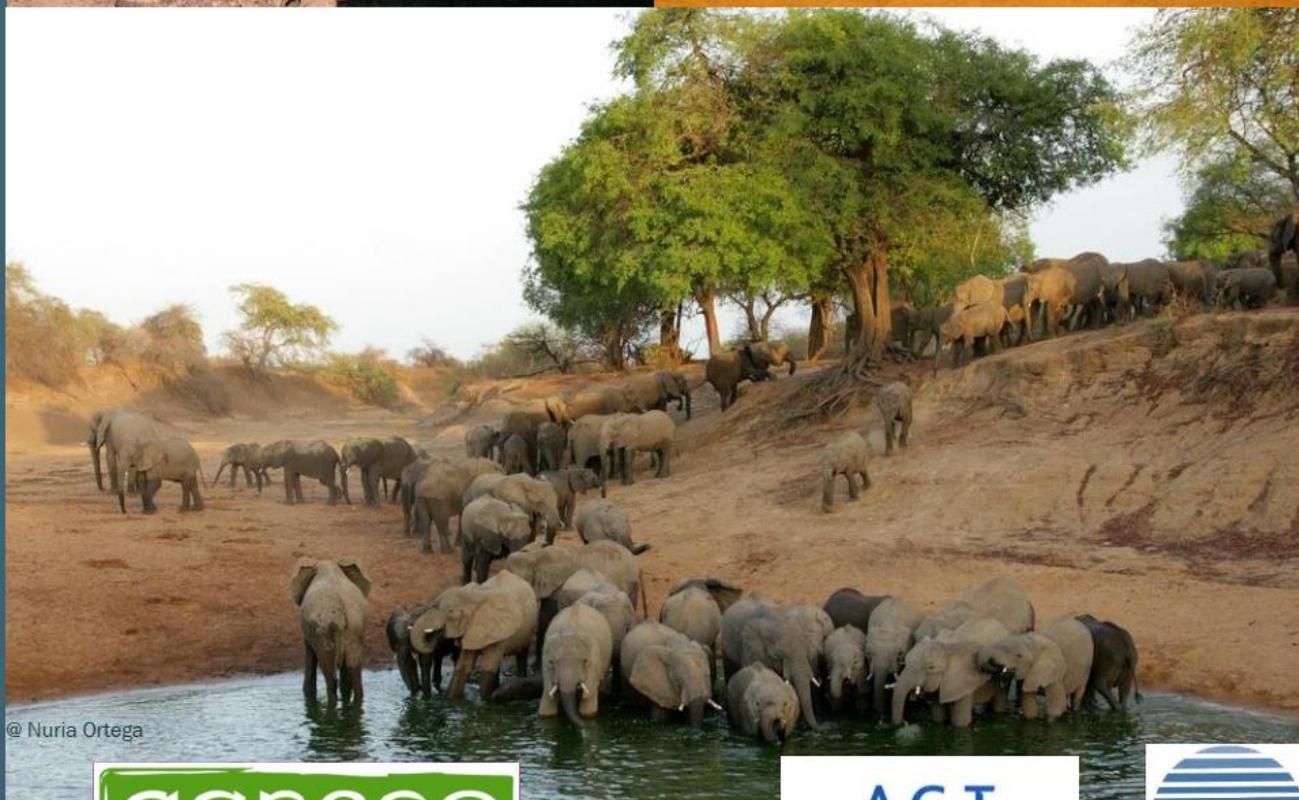


# Programme d'appui à la gestion concertée des aires protégées et écosystèmes fragiles du Tchad

Assistance technique d'appui à la mise en œuvre du programme APEF  
Contrat N° FED/2019/406-764

Rapport d'activités semestriel N. 6  
Décembre 2021 – Mai 2022



@ Nuria Ortega



en partenariat avec



et





***Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et  
Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF)  
financé par l'Union européenne***

*Assistance technique d'appui à la mise en œuvre du programme APEF  
Contrat FED/2019/406-764*

Rapport technique semestriel n°6  
Période : décembre 2021 – mai 2022



## Table des matières

Acronymes .....	4
Résumé exécutif.....	6
1. Introduction.....	8
2. Activités mises en œuvre et progrès sur les résultats attendus.....	9
2.1. Résumé des prestations délivrées pendant la période 1er décembre 2021 - 31 mai 2022 .....	9
2.2. Lancement et mise en œuvre des missions d'appui court terme.....	10
2.2.1 Finalisation de la mission pour la création de la base de données des projets biodiversité du MEPDD 10	
2.2.2 Mission pour la rédaction de la stratégie nationale de lutte anti-braconnage (LAB) au Tchad.....	11
2.2.3 Révision du corpus législatif et réglementaire concernant la conservation.....	12
2.2.4 Schémas provinciaux de l'Aménagement du Territoire (SPAT) pour les provinces du Guera et du Salamat 14	
2.2.5 Mission pour la création de l'agence « Tchad Nature » .....	15
2.2.6 Comptage des éléphants au Lac Fitri .....	17
2.2.7 Comptage de la grande faune au Domain de chasse de Roukoum/Melfi .....	18
2.2.8 Préparation de la mission pour la création du Fonds Fiduciaire .....	20
2.2.9 Appui à la communication du programme: newsletter APEF, mise à jour du site internet APEF et préparation d'un répertoire documentaire du Programme .....	20
2.3. Renforcement des capacités des Services déconcentrés du MEPDD et des comités provinciaux d'actions (CPA) 21	
2.3.1 Activités de formation :.....	21
2.3.2 Activités spécifiques au Processus d'élaboration et révision des Schémas provinciaux d'aménagement du Territoire (SPAT) du Guéra et du Salamat :.....	21
2.4. Supervision des activités mises en œuvre par les opérateurs financés par APEF .....	23
2.5. Participation aux missions sur le terrain, ateliers et téléconférences.....	23
3. Résultats du sixième semestre d'AT APEF .....	28
4. Suivi du plan de travail proposé dans la méthodologie.....	37
5. Suivi des activités en cours (6eme semestre) et planification pour juin-décembre 2022 (7eme semestre).....	42
Annexes .....	43
Annexe 1 – Projet de révision de la loi 14/2008 portant régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques – Lettre de transmission .....	43
Annexe 2 – Termes de référence mission inventaire éléphants au Lac Fitri .....	44
Annexe 3 – Termes de référence mission inventaire de la grande faune au domaine de Chasse de Roukoum .	49

## Table des figures

Figure 1 : Les participants à l'atelier de formation pour les utilisateurs de la BDD des indicateurs biodiversité du MEPDD.....	11
Figure 2 : Le premier atelier consultatif tenu à Mongo en février 2022 pour la préparation du SPAT du Guera .....	14
Figure 3 : Travail en group à Mongo pour la préparation du SPAT du Guera .....	15
Figure 4 : Transects survolés en avion et les observations des éléphants et d'autres espèces effectuées pendant le comptage à Fitri .....	17
Figure 5 : Vue aérienne du Domaine de chasse de Roukoum .....	18
Figure 6 : Plusieurs espèces de faune visitent chaque soir les mares aménagées par ACN .....	19
Figure 7 : Réunion de cadrage entre l'équipe APEF, les membres du GRT et le binôme de consultants pour la rédaction des SPAT .....	22
Figure 8 : Travaux de groupes et représentation des différents usages du sol à Amtiman .....	22
Figure 9 : Un des anciens bâtiments de la base GFF à Binder réhabilités dans le cadre de la subvention APEF .....	25
Figure 10 : Groupe d'hippopotames au Lac Léré. Un groupe de 3-4 lamantin a aussi été observé lors de la visite en bateau. ....	26
Figure 11 : La nouvelle piste périmétrale tracée à la limite nord du parc Zah-Soo. ....	26
Figure 12 : Visite au centre du nouveau parc Zah-Soo avec le staff Noé.....	27

## Acronymes

AAP	Appel à Propositions
AMCC TCHAD	Alliance Mondiale pour le Changement Climatique au Tchad
APEF	Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles
APN	African Parks Network
AT	Assistance Technique
ATD	Assistance Technique de Démarrage
ATP1	Assistant Technique Principal 1
ATP2	Assistant Technique Principal 2
BDD/DEELCC	Base de données de la Direction de l'Education Environnementale et de la Lutte contre les Changements Climatiques
BSB Yamoussa	Bi National Sena Oura-Bouba Ndjidda Yamoussa
CDA	Comités Départementaux d'Actions
CF	Convention de Financement
CCN	Cellule de Coordination Nationale
CNPE	Centre National pour la Protection des Eléphants
CPA	Comité Provincial d'Action
CPSC	Comité Provincial de Suivi et de Coordination
CRA	Comités Régionaux d'Actions
CSO	Comité de Suivi Opérationnel
CT	Court Terme
CTR	Comité Technique Restreint
DCR	Domaine de chasse de Roukoum
DFAP	Direction de la Faune et des Aires Protégées
DCLCCF	Division de la Chasse et de la Lutte Contre la Criminalité Faunique
DP	Devis Programme
DPP	Devis Programme Pluriannuel
DUE	Délégation de l'Union européenne
GEFZ	Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma
GFF	Garde Forestière et Faunique
LAB	Lutte Anti-Braconnage
MEPDD	Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable
MO	Maitrise d'Œuvre
MOD	Maitrise d'Œuvre Déléguée
OFAC	Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale
PACT	Plateforme des Acteurs de la Conservation au Tchad
PANA	Programme National d'adaptation
PANE	Plan d'Action National pour l'Eléphant
PASTOR	Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral
PIB	Produit Intérieur Brut
PNBN	Parc National Bouba Ndjida
PNZO	Parc National Sena Oura
PNZ	Parc National de Zakouma
PNZS	Parc National Zah-Soo
POROA	Projet appui à l'aménagement de la Réserve de Faune de Ouadi Rimé-Ouadi Achim

PPP .....Partenariat Public Privé  
RFBL .....Réserve de Faune de Binder Léré  
SCF .....Sahara Conservation Fund  
SE .....Suivi évaluation  
S-FED .....Services FED de l'ON (ex PAON)  
SOSSIF .....SOS SAHEL International France  
TdR .....Termes de Référence  
UE .....Union européenne  
UICN .....Union Internationale pour la Conservation de la Nature  
WFC .....Wings for Conservation

## Résumé exécutif

Le programme Aires Protégées Ecosystèmes Fragiles (APEF) est régi par la convention de financement n°TD/FED/2016/039-048 signée le 11 avril 2017 entre la République du Tchad et la Commission européenne. Il a pour objectif spécifique de promouvoir la gestion concertée des aires protégées et des écosystèmes fragiles du Tchad à travers 3 résultats :

- **Résultat 1 - Gouvernance, financement durable et renforcement institutionnel** : les capacités des institutions de conservation de la biodiversité, des aires protégées et du patrimoine sont renforcées.
- **Résultat 2 - Grand écosystème fonctionnel de Zakouma** : un modèle de conservation du Grand écosystème fonctionnel de Zakouma est développé et mis en œuvre de manière concertée.
- **Résultat 3 - Patrimoines sahélo-sahariens** : la protection, la gestion concertée et la mise en valeur des écosystèmes fragiles et sites patrimoniaux au bénéfice des communautés locales des zones sahélo-saharienne et saharienne sont assurées durablement.

Le programme, avec une période opérationnelle 84 mois venant à terme en avril 2024, est mis en œuvre via une cellule de coordination nationale composée d'un coordonnateur et de 3 cadres (un Responsable administratif et financier, un expert en suivi-évaluation, et un expert en communication et relations publiques) ainsi que de personnel d'appui.

Le contrat de l'Assistance technique à APEF a été signé en juin 2019 pour une période de 48 mois et l'équipe des 2 experts permanents a été mobilisée le 12 juin 2019. En avril 2021, un **avenant a été signé entre l'ON et le consortium mené par AGRECO** pour une extension de 10 mois de la durée du contrat d'AT, ainsi prolongé à 58 mois, et pour inclure des services additionnels permettant de prendre en charge certaines activités ayant suscité l'intérêt du MEPDD à l'issue du bilan diagnostic du MEEP et de la DCFAP.

Ce rapport couvre le **sixième semestre de mise en œuvre du contrat d'assistance technique à la coordination APEF, de décembre 2021 à mai 2022**. La période se caractérise par :

- a) La clôture de la mission des experts court terme (CT) lancée pendant les semestres précédents pour la **révision juridique du corpus législatif** et réglementaire pour la conservation au Tchad, avec notamment la remise du texte de la nouvelle loi au MEPDD et l'atelier national de validation.
- b) La clôture de l'expertise pour la **création de la base des données des projets biodiversité du MEPDD**, avec la finalisation de l'application online et la formation du staff MEPDD à son utilisation.
- c) Le **lancement de la mission pour la rédaction des deux Schémas Provinciaux d'Aménagement du Territoire (SPAT)** pour les provinces de Guera et de Salamat, démarrée en janvier 2022.
- d) Le lancement de la mission pour la création de l'agence Tchad Nature : démarrée en décembre 2021, pour une durée de 15 mois, la fin de la mission est prévue pendant le premier trimestre 2023.
- e) Les missions pour les comptages de la grande faune au Lac Fitri (mars 2022) et au Domaine de Chasse de Roukoum (mars 2022).
- f) L'avancement de la mission pour la préparation de la **stratégie nationale de lutte anti-braconnage au Tchad**, avec organisation à Ndjamenà d'un atelier de pré-validation en mars 2022.
- g) La continuation des activités du volet communication avec :

- La publication de **trois numéros de la newsletter du programme APEF** au cours du semestre (juillet, septembre et novembre).
  - Une mise à jour du site internet APEF avec notamment l'amélioration de la page Ressources Documentaires pour la capitalisation des produits du Programme.
- h) Le **suivi des activités** liées à la **subvention** relative au dispositif de surveillance et de suivi écologique **dans la Réserve de Faune de Binder Léré** (contrat de subvention en attribution directe à l'ONG Noé, 24 mois, 190.200.000 XAF, signé le 8 avril 2021).
- i) Les **missions de suivi** des activités des opérateurs, UICN au GEFZ, ainsi que la participation aux activités de réintroduction et monitoring des addax et oryx à la RFOROA, mises en œuvre par SCF.
- j) La **préparation des missions court terme** pour la création du fonds fiduciaire pour la conservation au Tchad

En termes de livrables des activités menées, plusieurs documents clefs ont été produits :

- i) La version finale du projet de la **nouvelle loi 14/2008** (soumis au MEPDD en novembre 2021) ;
- ii) Les projets pré-finiaux des 2 SPAT pour le Guera et le Salamat
- iii) Deux numéros de la **newsletter du Programme APEF** distribuées sur base d'un mailing list d'environ 200 adresses en janvier et mars;
- iv) La version finale de la base de données des projets biodiversité du MEPDD.
- v) Les TdR, approuvés par le CTR du Programme, pour les missions de comptage au Lac Fitri et au Domaine de Chasse de Roukoum.

Les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> Comité de Suivi Opérationnel (CSO) APEF se sont réunis respectivement le 21 décembre 2021 et le 15 mars 2022 à Ndjamena.

Enfin, les actions de renforcement des capacités des services déconcentrés du MEPDD et des comités provinciaux d'actions (CPA) se sont poursuivies, afin d'assurer l'existence et le fonctionnement des cadres de concertation et un dialogue multisectoriel pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique entre les partenaires de la conservation et les partenaires du développement. Dans le cadre des activités de cette composante du Programme, l'AT APEF, en étroite collaboration avec la CN APEF et l'opérateur du GEFZ APN, a organisé des sessions de travail et de formation avec les services déconcentrés de l'Etat afin de renforcer les capacités des Comités de Suivi des activités du programme APEF et des membres des CPA des deux provinces.

Les perspectives pour le prochain semestre visent une progression pour le Résultat 1, notamment pour l'avancement de la création de l'agence Tchad Nature, la finalisation des SPAT du Guera et Salamat, la remise au MEPDD de la version finale de la stratégie nationale LAB, et une proposition pour le financement (fonds fiduciaire) de la nouvelle entité pour la gouvernance des AP et son mode de financement (Tchad Nature).

## 1. Introduction

Le présent rapport, qui couvre la période du **1<sup>er</sup> décembre 2021 au 31 mai 2022**, décrit les activités entreprises en rapport avec les résultats attendus de l'assistance technique au Programme APEF.

Selon les termes de référence de la mission, les services d'assistance technique ont pour objectif de garantir la bonne mise en œuvre de la convention de financement du Programme APEF.

L'assistance technique en appui à la cellule de la coordination nationale (CCN) du programme APEF intervient, à Ndjamena ainsi qu'au niveau du terrain dans les zones d'intervention du programme, à travers des experts long terme et court terme, afin d'atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- 1) Suivre et accompagner, la mise en œuvre des actions de renforcement des capacités en matière de gouvernance, de stratégie de conservation, de performance des dispositifs règlementaires et institutionnels, de budgétisation, de dialogue transversal et de coordination intersectorielle (*résultat 1 du programme APEF*) ;
- 2) Promouvoir une approche intersectorielle du développement territorial intégrant la conservation, dans les régions concernées par le *résultat 2 (GEFZ)* et le *résultat 3 (Patrimoines sahélo-sahariens)*, et appuyer les services déconcentrés du Ministère en charge de l'environnement et des différents Ministères impliqués ainsi que les acteurs régionaux, dans la mise en place des dispositifs de coordination et de planification régionale concertée, et dans la mise en œuvre et le suivi des actions du programme.

En relation avec ces objectifs, les principaux résultats attendus par l'AT sont :

- R1 – appui à la CCN dans le pilotage de toutes les activités du programme APEF, la révision du cadre juridique et réglementaire de la politique de conservation, l'identification et la mise en œuvre d'outils et de mécanismes de financement viables et redevables ;
- R2 - le renforcement de la performance des dispositifs institutionnels existants aux niveaux central et déconcentré en matière de conservation, de suivi et de lutte anti-braconnage ;
- R3 - une meilleure intégration de la conservation dans les politiques nationales et locales de développement et d'aménagement du territoire dans les régions concernées par les Résultats 2 et 3 de la CF (modèle de gestion intégrée et concertée des ressources naturelles et des habitats et de cohabitation homme-faune) ;
- R4 - le renforcement des capacités des Services déconcentrés du MEEP, des Comités Régionaux d'Actions (CRA) et des Comités Départementaux d'Actions (CDA) permettant d'assurer des cadres de concertation, et un dialogue multisectoriel et d'action durables pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique entre les partenaires de la conservation et les partenaires du développement.

## 2. Activités mises en œuvre et progrès sur les résultats attendus

### 2.1. RESUME DES PRESTATIONS DELIVREES PENDANT LA PERIODE 1ER DECEMBRE 2021 - 31 MAI 2022

Expertise	Nom des experts	cat.	HJ prévus au contrat		prestations période antérieure		Prestations sur la période												total presté période		total presté au 31/05/2021		solde	
							Dec-21		Jan-22		Feb-22		Mar-22		Apr-22		May-22							
							senior	junior	senior	junior	senior	junior	senior	junior	senior	junior	senior	junior						
<b>A.1 Prestations experts long terme</b>			<b>1.838</b>	<b>0</b>	<b>995</b>	<b>0</b>	<b>35</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>36</b>	<b>0</b>	<b>46</b>	<b>0</b>	<b>19</b>	<b>0</b>	<b>44</b>	<b>0</b>	<b>210</b>	<b>0</b>	<b>1.205</b>	<b>0</b>	<b>633</b>	<b>0</b>
Chef de mission	A. Ghiurghi	senior	958	0	457	0	15	0	14	0	13	0	21	0	8	0	21	0	92	0	549	0	409	0
Expert 2	M. Ahmat	senior	880	0	538	0	20	0	16	0	23	0	25	0	11	0	23	0	118	0	656	0	224	0
<b>A.2 Prestations experts court terme</b>			<b>780</b>	<b>398</b>	<b>238</b>	<b>103</b>	<b>13.0</b>	<b>7.0</b>	<b>25.5</b>	<b>25.6</b>	<b>27.8</b>	<b>19.5</b>	<b>16.0</b>	<b>14.5</b>	<b>2.0</b>	<b>18.5</b>	<b>38.0</b>	<b>20.0</b>	<b>122.2</b>	<b>105.1</b>	<b>360.0</b>	<b>208.0</b>	<b>420</b>	<b>190.0</b>
<b>quantités engagées</b>			<b>461</b>	<b>302</b>																			<b>319</b>	<b>96.0</b>
bilan organisationnel	JM Noiraud	senior	43	0	43	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43	0	0	0
bilan organisationnel	R. Calaque	senior	37	0	37	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37	0	0	0
révision juridique	A. Guignier	senior	70	0	59	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2	0	4	0	0	63	0	7	0
révision juridique	A. Adoumbaye	junior	0	51	0	49	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49	0	2
stratégie nat. Atruches	T. Rabeil	senior	30	0	30	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30	0	0	0
newsletter	K. Trochu	senior	24	0	21,80	0	1,00	0,00	0,45	0,00	0,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,20	0,00	24,00	0,00	0,00	0,0
stratégie LAB nationale	JL Jamin	senior	44	0	29	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	38	0	6	0
stratégie LAB nationale	Ahamat Abaya	junior	0	32	0	15	0	0	0	13	0	0	0	0	0	0	0	0	13	0	0	28	0	4
Système information	K. Kokou	senior	25	0	18	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	6	0	24	0	1	0
Comptage aérien Loug/N	J. Dias	junior	0	9	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0
IMET	B. Breme	junior	0	31	0	30	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	31	0	0
Appui Tchad Nature	R. Calaque	senior	120	0	0	0	12	0	11	0	3	0	12	0	0	0	13	0	51	0	51	0	69	0
Appui Tchad Nature	Y. Baniara	junior	0	120	0	0	0	6	0	7,6	0	4	0	7,5	0	7	0	6	38,1	0	0	38	0	82
SPAT Salamat Guera	C. Bracke	senior	58	0	0	0	0	0	5	0	15	0	0	2	0	23	0	45	0	45	0	13	0	
SPAT Salamat Guera	M. Ngembang	junior	0	43	0	0	0	0	0	5	0	10,5	0	3	0	4,5	0	14	37	0	37	0	6	
Legislation GIP	A. Guignier	senior	10	0	0	0	0	0	0	0	3	0	2	0	0	0	0	5	0	5	0	5	0	
Comptage aérien Fitri	J. Dias	junior	0	5	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	5	0	
Comptage aérien DCM	J. Dias	junior	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	7	0	0	0	11	0	0	11	0	
					0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

## 2.2. LANCEMENT ET MISE EN ŒUVRE DES MISSIONS D'APPUI COURT TERME

Huit missions d'appui étaient en cours ou ont été lancées pendant la période couverte par le rapport :

- i. La mission pour la création de la base de données des projets biodiversité du MEPDD, démarrée en avril 2021 et clôturée en mai 2022 ;
- ii. La mission pour la préparation de la Stratégie nationale LAB, démarrée en septembre 2021, qui prendra fin en juillet 2022;
- iii. La mission « Révision du corpus législatif », démarrée en décembre 2019, a soumis la version révisée et pré-finale du projet de Loi, et s'est clôturée avec l'organisation de l'atelier national de validation fin mai 2022 ;
- iv. La mission pour la préparation des deux « Schéma Provinciaux d'Aménagement du Territoire » (SPAT) pour les provinces du Guera et du Salamat : démarrée en janvier 2022, se terminera en juillet 2022 ;
- v. La mission pour la création de l'agence Tchad Nature, démarrée en décembre 2021, pour une durée de 15 mois (la fin de la mission est prévue pendant le premier trimestre 2023) ;
- vi. Le comptage des éléphants au Lac Fitri, conduite en février 2022 ;
- vii. Le comptage de la faune au domaine de chasse de Roukoum, en mars/avril 2022 ;
- viii. La continuation de la mission de l'experte communication, pour la préparation de 3 éditions de la newsletter et un appui continu aux activités de communication APEF.

La préparation des TdR d'une nouvelle mission pour la création d'un fonds fiduciaire pour la conservation au Tchad (prévue pour le prochain semestre) a aussi démarrée pendant ce semestre, ainsi que la recherche active d'un expert avec le profil adéquat.

Les TdR des différentes expertises CT sont toujours préparés en étroite collaboration avec la CCN et validés par le Comité Technique Restreint (CTR) du MEPDD avant d'être transmis avec les CV des experts pressentis pour validation par le Service FED avec copie à la DUE.

### 2.2.1 Finalisation de la mission pour la création de la base de données des projets biodiversité du MEPDD

Le Programme APEF, en collaboration avec le projet « Adaptation aux effets du changement climatique et développement des énergies renouvelables » (AMCC-Tchad), a mis à jour le système développé par l'AMCC afin de doter le MEPDD d'une base de données qui puisse héberger et intégrer en même temps les indicateurs de la biodiversité et ceux liés à l'adaptation aux changements climatiques, afin d'utiliser cette base de données pour le suivi-évaluation de ses programmes et projets.

Les objectifs de l'expertise étaient de, i) actualiser la base de données AMCC-Tchad déjà existante, de manière qu'elle puisse intégrer, afficher et sortir les informations, les données et les indicateurs du Programme APEF et d'autres projets sur la biodiversité au Tchad ; ii) former le Responsable de suivi-évaluation du Programme APEF et 10 cadres du MEP, en tant qu'administrateurs, à l'utilisation de la base de données dans tous ses aspects : saisie des données, récupération de données, etc.

Un expert senior (25 jours) a été mobilisé en avril 2021 et le travail de mise à jour du site web et la préparation de la base des données démarré au cours du semestre précédent.

**La dernière mission de l'expert international s'est déroulée entre le 19 et le 27 février 2022**, quand l'expert a finalisé la restructuration de la BDD en actualisant/adaptant les paramètres et fonctionnalités de la BDD/DEELCC et en complétant la saisie des informations sur le programme APEF et ses activités. Il a ensuite conduit les tests de fonctionnalité, le paramétrage et la validation et l'ajustement du contenu de la BDD. Pendant cette période de travail au Tchad, l'expert a conduit la formation des 11 utilisateurs et administrateurs (l'expert suivi-évaluation APEF plus 10 cadres du MEPDD) sur l'alimentation de BDD en données, l'exploitation etc.

Pendant les six mois suivant cette phase de travail à Ndjamena, l'expert fournira de l'assistance ponctuelle (3 jours au total) pour la gestion d'éventuels bugs et rajouts/modifications si nécessaire.

La nouvelle BDD, initialement hébergée sur un serveur provisoire fourni par le consultant, est en train d'être migrée sur le site web du MEPDD et sera disponible en ligne à partir de juillet 2022 à travers le site web du MEPDD.



Figure 1 : Les participants à l'atelier de formation pour les utilisateurs de la BDD des indicateurs biodiversité du MEPDD

## 2.2.2 Mission pour la rédaction de la stratégie nationale de lutte anti-braconnage (LAB) au Tchad

L'objet global de l'expertise est de contribuer au renforcement de la performance et de la durabilité des dispositifs institutionnels nationaux existant en matière de LAB. L'objectif spécifique de cette activité est de rédiger la stratégie nationale à long terme de la lutte anti-braconnage au Tchad.

Suite à une première expertise internationale réalisée dans le cadre de ECOFAC 6 et APEF en 2019-2020 qui a permis d'établir un état des lieux de la LAB au Tchad et d'élaborer des propositions d'actions urgentes et de

renforcement, une expertise CT a été mobilisée par APEF pour l'élaboration de la Stratégie nationale de lutte anti-braconnage au Tchad qui définira, entre autres, les responsabilités des structures qui seront en charge de sa mise en œuvre.

La mission a démarré pendant le semestre précédent, en septembre 2021, avec plusieurs missions de terrain et un premier atelier participatif à Ndjamena en novembre 2021.

L'atelier de restitution du premier draft de la stratégie s'est tenu le 18 janvier 2022 à N'Djamena. La stratégie a été révisée pour intégrer les inputs reçus lors de ce premier atelier, et une **version pre-finale a été remise par les experts en avril 2022**. A cause du calendrier très chargé de la DFAP et du Programme APEF pendant le mois de mai (missions SPAT, Tchad Nature, Loi 14) **l'atelier de validation finale**, initialement prévu à la fin de ce semestre **a été reprogrammé pour le mois de juillet 2022**.

### 2.2.3 Révision du corpus législatif et réglementaire concernant la conservation

L'objectif de cette expertise est de :

- i) dresser l'état des lieux du corpus législatif et réglementaire dans le domaine de la conservation des ressources naturelles, de la biodiversité et des aires protégées au Tchad, et
- ii) proposer la révision des textes concernés permettant une application plus efficace et plus complète de la loi dans ces domaines et en ligne avec la réforme institutionnelle du secteur AP/biodiversité en train d'être développée dans le pays.

La première mission au Tchad de l'équipe au complet s'est déroulée en décembre 2019, suivie d'une seconde mission en février 2020 (voir rapport semestriel n°2 avec description des résultats de ces 2 missions et livrable remis pour le diagnostic posé avec les recommandations proposées).

Dans la recherche de synergies entre les différentes initiatives de conservation au Tchad, une collaboration entre la mission juridique de APEF et la FAO (dans le cadre du financement de l'UE Sustainable Wildmeat Programme), prévoit qu'un expert recruté dans le cadre du projet RESSOURCE travaillera en étroite collaboration avec la mission mobilisée par l'AT APEF afin de préparer au moins 2 textes d'application de la nouvelle loi.

Le 13 février 2020, à la fin de la deuxième mission, une réunion de restitution des résultats préliminaires du diagnostic avait eu lieu à Ndjamena avec la participation de la DUE et de plusieurs directions du MEEP (DCFAP, DAJC, DGTRFFP, DFLCD, DPDA) y compris les membres du comité de révision des textes du ministère.

En septembre 2020 les experts mobilisés pour cet appui CT ont organisé et animé un atelier de 3 jours pour la validation du rapport diagnostic, avec une participation à distance de l'experte senior. Le rapport présentait différentes options possibles pour la révision de la Loi 14/2018. L'objectif était de procéder à un examen conjoint du rapport sur l'état des lieux du cadre juridique de la conservation de la nature au Tchad et de s'accorder sur l'option finale qui devrait guider les experts dans la préparation du projet de loi.

Entre septembre 2020 et mars 2021 les consultants ont travaillé à la rédaction du projet de la nouvelle loi. Une proposition de la loi a été soumise à APEF en mars 2021 et, après révision en interne par APEF, partagée

## Environnement : le projet de révision de la loi 14 en cours de validation

Ndalek Pohoï 31 mai 2022 édité le: 31 mai 2022



**Le ministre de l'Environnement, Mahamat Lazina, a ouvert ce matin à N'Djaména, l'atelier de présentation et de validation du projet de révision de la loi 14/PR/2008, portant régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques.**

Pour traduire dans les faits la politique de la gestion durable de ses ressources naturelles en lien avec ses engagements internationaux, le Tchad a adopté plusieurs lois et textes.

Cependant, souligne la présidente du Comité de révision des textes juridiques relatifs à l'environnement, Djerang Saglar, face à de nouvelles problématiques environnementales, ces textes se révèlent inadaptés voire insuffisants.

C'est ce qui justifie la révision de la loi n°14 de 2008. Spécifiquement, indique le ministre de l'Environnement, Mahamat Lazina, cet atelier vise à présenter le projet de la version révisée de ladite loi ; parvenir à un consensus sur les dernières divergences ; susciter l'adhésion de l'ensemble des acteurs du projet de révision de ladite loi.

Les modifications proposées à cette loi concernent notamment la création d'un établissement public dédié à la conservation et la valorisation de la biodiversité, précise le chef de la délégation de l'Union européenne, Kurt Cornelis.

Le diplomate européen demande aux autorités de procéder au changement de statut de la réserve de faune de Siniaka-Mina en parc national ; l'intégration à la Fonction publique des gardes du parc de Zakouma, de la réserve de Ouadi Rimé Ouadi Achim et de la réserve naturelle et culturelle de l'Ennedi, ainsi que les dotations en armes et munitions pour renforcer les capacités opérationnelles de la lutte anti-braconnage.

De même que la relance du processus de négociation pour la délocalisation du village de Bone, dont la persistance au sein du parc de Zakouma bloque l'inscription dudit parc au patrimoine mondial de l'Unesco, interpelle-t-il.

Tchad

avec le MEPDD le 3 mai 2021 et le projet RESSOURCE pour validation. Un atelier technique pour finaliser le projet de loi a été organisé en mai 2021 au Centre de formation de Mara.

Entre août et octobre 2021 des réunions techniques ont été organisées à Ndjamena avec des partenaires techniques de la conservation afin de revoir certaines parties de la loi, notamment sur la chasse sportive, la gestion de la faune, les aires protégées. En novembre 2021, une version révisée a été formellement soumise au MEPDD pour évaluation.

Cette étape était la dernière avant la **validation finale du projet de loi qui s'est tenue lors d'un atelier national le 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2022 à N'Djamena**. A la fin de l'atelier national de validation, **la nouvelle Loi a été validée**, sous réserve de prise en compte des certaines modifications mineurs.

La version validée du projet de loi peut être téléchargée du lien suivant :

## 2.2.4 Schémas provinciaux de l'Aménagement du Territoire (SPAT) pour les provinces du Guera et du Salamat

L'ONG African Park Network (APN) a signé un accord de partenariat public privé (PPP) le 10 octobre 2017, pour une durée de 10 ans, avec le Gouvernement du Tchad pour la gestion du GEFZ. Dans l'optique d'assurer un équilibre et compromis vertueux entre la conservation de la biodiversité et le développement durable des territoires à l'horizon 2030, APN s'est attelé à la réalisation d'un plan-cadre d'aménagement et d'utilisation des terres du GEFZ afin de fixer les priorités, le zonage et les règles dans cet espace tant pour les gestionnaires de l'aire protégée que pour les autorités et partenaires. Pour soutenir cette approche, APEF a prévu une mission pour la préparation des Schémas provinciaux du Territoire (SPAT) pour les provinces du Guera et du Salamat, où se trouve le GEFZ. L'objectif principal de cette mission est de doter chacune des provinces du Guéra et du Salamat, d'un outil de planification territoriale à l'échelle provinciale afin de faciliter les opérations d'aménagement et de développement et permettre la mise en cohérence intersectorielle des actions de développement au niveau du GEFZ.



Figure 2 : Le premier atelier consultatif tenu à Mongo en février 2022 pour la préparation du SPAT du Guera

L'activité est mise en œuvre par APEF en partenariat avec la Direction Générale du Ministère des Affaires Foncières de Développement de l'Habitat et de l'Urbanisme (MAFDHU) et l'opérateur UICN. Dans l'optique de consolidation et pérennisation du dispositif du développement local et territorial en cohérence avec la

protection/conservation; un Groupe de Référence Technique (GTR) multisectoriel et interministériel, pour le suivi et la validation de l'élaboration des SPAT, animé par le MAFDHU, a été désigné.

La mission est conduite par 2 experts court terme recrutés par l'AT APEF en décembre 2021 (1 expert senior : 58 jours calendriers ; 1 expert junior : 43 jours calendriers) qui ont été mobilisés à partir de janvier 2022.

Entre fin janvier et fin mai 2022, les 2 premières missions de terrain ont été conduites. Cette phase du travail a été dédiée aux études de terrain, aux consultations avec toutes les parties prenantes et à la préparation de la cartographie thématique des deux provinces. Deux séries d'ateliers participatifs ont été organisées en chaque province, à Mongo et à Amtiman, avec une très large participation des acteurs étatiques, des partenaires et de la société civile.



Figure 3 : Travail en group à Mongo pour la préparation du SPAT du Guera

**Un atelier national de validation des 2 SPAT est programmé début juillet à Ndjamena**, après validation par le GTR des projets soumis par les experts.

### 2.2.5 Mission pour la création de l'agence « Tchad Nature »

APEF, à travers son assistance technique, a mobilisé en octobre 2019 deux experts court terme ayant pour mission de « procéder à une étude diagnostic des institutions en charge de la gestion des aires protégées au Tchad afin d'en déterminer les capacités et niveau d'efficacité » et de « proposer un programme de réorganisation à court et moyen terme », en particulier une « démarche de création d'une Agence des AP du

Tchad ». La première phase de cette activité a eu lieu entre novembre 2019 et février 2020, au terme de laquelle les experts ont produit les diagnostics et recommandations attendues. En particulier, le rapport institutionnel et technique souligne l'impasse financière actuelle des administrations centrales du secteur «conservation de la nature », et recommande, entre autres, la création d'une institution faîtière, provisoirement baptisée « Tchad-Nature », dont les caractéristiques s'avèrent très innovantes et ambitieuses et caractérisée par un périmètre plus large que les AP, par une gouvernance mixte Etat/non-Etat et un management intégrant des RH internationales.

Pendant ce semestre l'AT du Programme a lancé la mission pour le « Développement d'une agence des aires protégées et de la biodiversité au Tchad ». La mission (un expert senior et un junior pour un total de 240 jours sur 15 mois), a démarré le 5 décembre 2021 avec l'arrivée au Tchad du chef de mission, avec l'objectif de :

- 1) Créer légalement une institution dénommée Tchad Nature.
- 2) Rendre disponible et diversifier le financement pour Tchad Nature.
- 3) Rendre opérationnelle la structure Tchad Nature.

Un consultant senior juriste spécialisé en droit public en Afrique (pour un volume de 10 h/j) a aussi été recruté pour appuyer les 2 experts principaux dans la rédaction du projet de loi sur les Groupements d'intérêt Public (GIP) et de l'acte constitutif de l'agence.

Entre décembre 2021 et mai 2022 l'expert senior international a réalisé 4 missions au Tchad, pour un total de 51 jours prestés, tandis que l'expert junior pour la même période a presté 32 jours.

Pendant cette période les activités suivantes ont été menées :

#### **Préparation du projet de Loi sur les Groupement d'intérêt Public (loi GIP) :**

Il a été proposé que Tchad-Nature ait une gouvernance mixte état/non-état via un « Groupement d'Intérêt Public » (GIP), soit une personne morale de droit public dotée d'un statut non-administratif et indépendant. Ce statut n'existe pas au Tchad (à différence d'autres pays de la région, tel que le Cameroun) et donc un projet de Loi sur le GIP a été préparé par la mission. Le projet a été rédigé et a été soumis au Ministre en mai 2022. Une fois approuvé par le Ministre, le projet de loi sera transmis par son administration au Secrétariat Général du Gouvernement pour soumission au Conseil des Ministres.

#### **Convention Constitutive Tchad Nature :**

Le draft de la convention constitutive de Tchad Nature a été rédigé et transmis à DUE en avril 2022 pour commentaires, avec questions sur les articles principaux ; les experts sont en attente des commentaires de la DUE pour sa finalisation. Les experts ont aussi rencontré AFD, ambassade USA et ambassade d'Allemagne qui ont exprimé une volonté d'adhésion au projet Tchad Nature.

La mission a une durée prévue de 15 mois (jusqu'à mars 2023), à la fin de laquelle il est prévu que Tchad Nature soit formellement créé, avec un statut validé et un conseil d'administration en place.

## 2.2.6 Comptage des éléphants au Lac Fitri

Dans le cadre de son soutien aux activités de la DFAP, le Programme APEF est en train d'appuyer la redynamisation du Centre National de Protection des Éléphants (CNPE). Doté depuis quelques mois d'un nouveau bureau et d'un responsable, une des premières tâches du CNPE est de produire en 2022 l'état actualisé de l'éléphant au Tchad. Les populations d'éléphants les plus importantes du pays, celles de Zakouma, du Chari et du Lac Tchad, ont été recensées en 2021. D'autres restent à être inventoriées, notamment celle du Lac Fitri.

C'est dans ce cadre que le Programme APEF, en collaboration avec la DFAP, a organisé du 07 au 09 février 2022 un comptage de la population d'éléphants du Lac Fitri. L'AT1 a participé au comptage aérien en tant qu'observateur droit dans l'avion.

L'objectif général de cette expertise était de mener un comptage de la population d'éléphants du Lac Fitri, obtenue sur base d'un comptage aérien. Spécifiquement il s'agissait de :

- 1) obtenir une estimation quantitative de la population des éléphants du Lac Fitri ;
- 2) produire une carte de la répartition spatiale des éléphants de la zone.

La méthodologie standard pour mener un recensement d'éléphants dans les zones de savane est un comptage aérien. Considérant que la zone d'étude est d'environ 900 km<sup>2</sup>, il n'était pas possible avec le temps de vol à disposition de planifier un comptage de haute intensité exclusivement avec des transects aériens. Le recensement a été donc mené par une équipe en vol (équipe de l'AT) et par une équipe au sol (experts DFAP), suivant ce qu'on appelle une estimation GL&AC (localisation et confirmation sur le terrain, combiné avec le comptage aérien des troupeaux localisés), déjà utilisée sur plusieurs sites de présence des éléphants pendant le recensement national de 2014, et utilisée aussi lors du recensement mené en mars 2021 dans la zone de Bailli pour les éléphants du Chari.

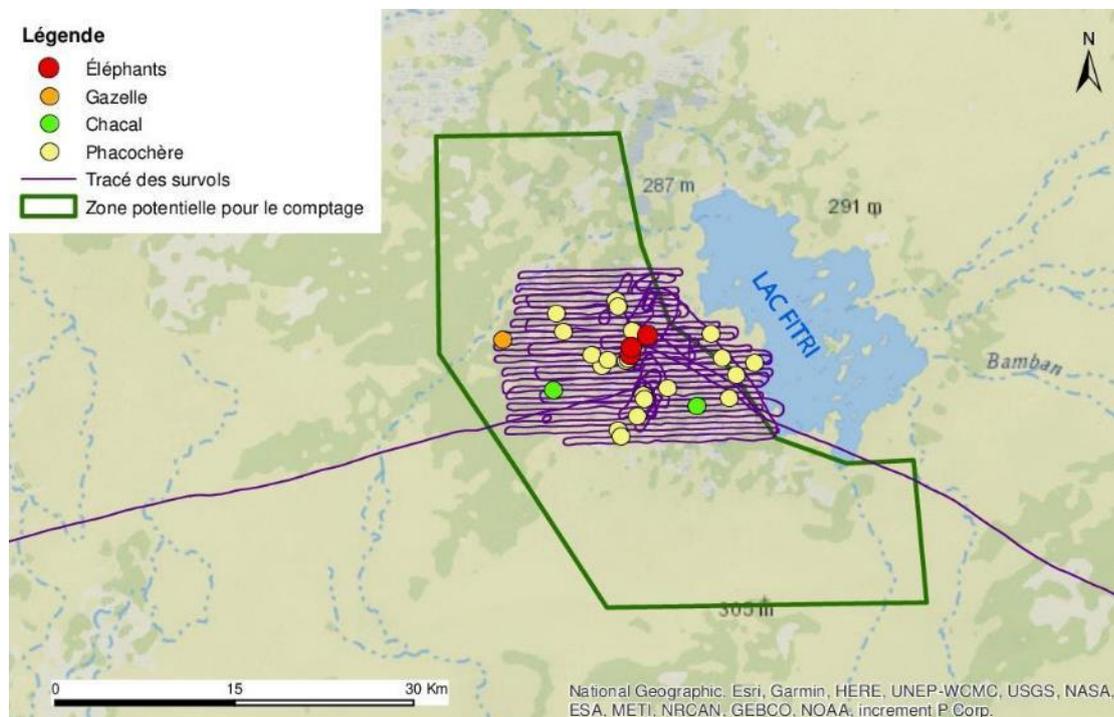


Figure 4 : Transects survolés en avion et les observations des éléphants et d'autres espèces effectuées pendant le comptage à Fitri

Le comptage a permis de repérer seulement une partie de la population d'éléphants du lac Fitri, celle située au nord, composée de 30 individus. Une partie de cette population s'était déplacée au sud du Lac, mais un problème mécanique de l'avion n'a pas permis de terminer la mission. Une nouvelle mission pour compléter le comptage est envisagée après la saison des pluies, c'est-à-dire à partir de novembre 2022.

### 2.2.7 Comptage de la grande faune au Domain de chasse de Roukoum/Melfi

Dans le cadre de l'appui donné par APEF aux aires protégées du Grand Ecosystème de Zakouma, il est prévu la préparation d'un plan de gestion du Domaine de chasse de Roukoum (DCR, aussi appelé DC de Melfi), une activité qui sera lancée par l'AT pendant le prochain semestre. **Afin d'obtenir des données de référence, notamment sur la présence et la répartition de la faune et sur la présence et les activités humaines**, qui puissent informer la rédaction du plan de gestion, un comptage aérien de la grande faune du DCR a été lancé par l'APEF, en collaboration avec l'ACN et la DFAP, du 28 mars au 4 avril 2022.

L'objectif général de la mission était de mener un comptage de la grande faune terrestre dans les zones centrale et tampon du Domaine de Chasse de Roukoum (superficie totale de 1720 km<sup>2</sup>), obtenue sur base d'un comptage aérien

Plus spécifiquement la mission visait à:

- i. obtenir une estimation quantitative de la population des grands mammifères ;
- ii. enregistrer toutes les observations de présence humaine ainsi que les indices indirects de pression humaine dans le DCR ;
- iii. produire une carte de la répartition spatiale de la grande faune du domaine de chasse.



Figure 5 : Vue aérienne du Domaine de chasse de Roukoum

La méthodologie employée était la même déjà adoptée et testée depuis plusieurs années pour les comptages de la grande faune dans le voisin Parc National de Zakouma. Un avion Cessna 172 de l'ONG Wings for Conservation a parcouru à une vitesse moyenne de 75-80 nœuds des transects espacés de 600m mètres, à une altitude de 300 pieds (environ 100 mètres). Toutes les observations de faune et d'activités humaines des deux côtés de l'avion ont été enregistrées. L'AT1 a participé au comptage aérien en tant qu'observateur.

En plus du comptage aérien, qui occupait la moitié de chaque journée, des excursions en voiture et à pied ont été effectuées chaque après-midi par les experts, les cadres de la DFAP et le staff ACN, afin de mieux connaître la zone et d'effectuer des observations opportunistes de la faune du Domaine de chasse. Ces observations, directes et des traces, ont été effectuées principalement autour de certains points d'eau ou le long des pistes du domaine de chasse, généralement à partir de 16h00 et jusqu'au coucher du soleil à 18h15.



Figure 6 : Plusieurs espèces de faune visitent chaque soir les mares aménagées par ACN

Globalement les résultats du comptage aérien et des observations autour des points d'eau montrent que **la zone abrite encore une remarquable variété d'espèces de grande faune** : entre autres, 10 espèces de grands ongulés, trois espèces de primates, 4 espèces de grands carnivores ont été observées. La liste n'est évidemment pas exhaustive car pour certaines espèces plus rares ou discrètes, une étude avec piège photographique serait nécessaire pour documenter leur présence. La contiguïté du domaine de chasse de Roukoum avec le futur parc de Siniaka Minia est aussi une garantie de la viabilité de ces populations de faune.

La présence humaine, ainsi que son impact, est aussi importante, surtout dans la zone tampon. Des mesures de protection seront donc nécessaires pour préserver cet espace qui représente sans doute le « troisième poumon » du GEFZ.

Le rapport final de la mission avec les détails des résultats est publié sur le site APEF dans la section ressources-documentaires ( <https://apef.tchadenvironnement.org/ressources-documentaires/> ).

### 2.2.8 Préparation de la mission pour la création du Fonds Fiduciaire

Un des résultats attendus par le programme APEF est la création d'un fonds fiduciaire pour le financement à long terme des activités de conservation au Tchad. Cette activité est directement liée à la création de l'agence Tchad Nature et sera lancée pendant le prochain semestre d'AT. Pendant le semestre en cours, le consortium a contacté plusieurs experts spécialisés en montage de fonds pour connaître leur intérêt et disponibilité. Les TdR de cette expertise seront finalisés au début du prochain semestre et le lancement de la mission est prévu pour septembre 2022.

### 2.2.9 Appui à la communication du programme: newsletter APEF, mise à jour du site internet APEF et préparation d'un répertoire documentaire du Programme

Expertise lancée en décembre 2020 (1 expert senior pour 18 jours initialement, contrat ensuite prolongé à 24 jours), la newsletter a été conçue et lancée en janvier 2021. Adapté à une visualisation sur ordinateur aussi bien que sur smartphone, la newsletter propose des rubriques fixes qui sont mises à jour et envoyées tous les deux mois à une mailing list regroupant plus de 200 destinataires. Une plateforme d'e-mailing professionnelle (SendinBlue) est utilisée. Cette plateforme a l'avantage de proposer des statistiques pour chaque campagne d'envoi : taux de délivrabilité, taux d'ouverture, taux de clics, taux de désabonnement, etc. APEF peut donc analyser l'efficacité de ses newsletters, notamment en termes de génération de trafic vers son site web.

**Neuf numéros de la newsletter bimestrielle d'APEF ont été publiés**, entre janvier 2021 et mai 2022. Tous les articles sont disponibles sur la page « Avancées du Programme » <https://apef.tchadenvironnement.org/infos/> du site internet APEF.

Une partie du travail de l'expert est aussi dédiée à la mise à jour du site internet APEF, soit pour améliorer les contenus (textes, photos, design), soit pour l'adapter à la publication de la newsletter et à la nécessité de créer une plateforme pour la capitalisation des acquis du Programme.

Pour ce faire, le site internet du programme APEF a été restructuré pour accueillir une section (« Ressources documentaires ») consistant en **un répertoire** centralisant les réalisations et les documents techniques produits par le Programme. Les documents sont catalogués et publiés en ligne au fur et à mesure de leur validation par le MEPDD.

Pour accroître la visibilité des produits du Programme APEF, intégrer les ressources des programmes UE dans une seule plateforme et garantir une durabilité au-delà de la durée du programme APEF, une collaboration a été initiée avec le programme BIOPAMA, initiative financée par l'UE, en support à l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) de la COMIFAC. Un accord entre les deux programmes de l'UE prévoit de lier la page de capitalisation APEF à la plateforme OFAC (module [librairie](#) accessible également interactivement sur le [portail cartographique de l'OFAC](#)). Le lien entre les 2 librairies sera opérationnel moitié 2022.

## **2.3. RENFORCEMENT DES CAPACITES DES SERVICES DECONCENTRES DU MEPDD ET DES COMITES PROVINCIAUX D' ACTIONS (CPA)**

Cette activité menée principalement par l'AT2, permet d'assurer l'existence et le fonctionnement des cadres de concertation et un dialogue multisectoriel et d'action durable, pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique entre les partenaires de la conservation et les partenaires du développement.

Au cours du semestre, l'AT2 a mené les activités suivantes :

### **2.3.1 Activités de formation :**

- L'AT2 a préparé et supervisé l'atelier de formation conjoint (programmes PASTOR et APEF) en « Prévention et Gestion de Conflit liés aux Ressources Naturelles dans le GEZF », dont l'objectif est de contribuer au renforcement des capacités des membres des comités provinciaux de suivi et coordination du Guéra et du Salamat et des structures partenaires du PASTOR. Une quarantaine de personnes venues de la société civile, des services techniques, des chefferies traditionnelles et des médias ont participé à cet atelier qui s'est tenu à Mongo du 13 au 17 Décembre 21.

### **2.3.2 Activités spécifiques au Processus d'élaboration et révision des Schémas provinciaux d'aménagement du Territoire (SPAT) du Guéra et du Salamat :**

- Elaboration des termes de référence et organisation de la première réunion avec les membres du Groupe de Référence Technique (GRT). Cette plateforme multi acteurs est mise en place par arrêté du Ministre en charge de l'Aménagement du territoire le 31 décembre 21 et dont le mandat est d'assurer la participation, la coordination et l'échange d'informations et d'expériences entre les différents acteurs concernés par la préparation et la révision des SPAT Guéra et Salamat. L'objectif de cette réunion tenue le 9 janvier 2022 est de présenter les objectifs et les résultats attendus de la mission d'élaboration et de révision des SPAT du Guéra et du Salamat. 13 personnes ont pris part à cette réunion.
- 31/01/22, réunion de travail à la Délégation de l'Union Européenne et à la Direction Générale du ministère de l'Aménagement du territoire, pour introduire les consultants en charge de la rédaction des SPAT et recueillir les attentes de ces structures clés pour le processus d'élaboration et révision des schémas d'aménagement des territoires du Guéra et du Salamat
- Le 01/02/2022, l'AT2 a organisé une rencontre regroupant les membres du GRT pour l'élaboration et la révision des schémas provinciaux d'aménagement du territoire (SPAT) du Guéra et du Salamat et l'équipe de la Coordination du Programme d'appui à la Gestion des Aires protégées et le binôme des experts court terme. L'objectif de la réunion était de présenter la méthodologie de travail élaborée par les consultants dans le cadre de leur mission.



Figure 7 : Réunion de cadrage entre l'équipe APEF, les membres du GRT et le binôme de consultants pour la rédaction des SPAT

- Elaboration des termes de référence et supervision des ateliers diagnostics et validation des différents usages du sol. Ateliers organisés du 2 au 12 février 2022 dans les deux provinces. L'objectif principal de cette mission était de suivre le démarrage effectif sur le terrain du processus d'élaboration et révision des SPAT du Guéra et du Salamat. La mission a vu la participation des deux membres du GRT, et la participation d'environ 70 personnes à chacun des deux ateliers provinciaux.



Figure 8 : Travaux de groupes et représentation des différents usages du sol à Amtiman

- Elaboration des TdR et supervision des Ateliers Provinciaux de validation des Avant-Projet des SPAT du Guéra et du Salamat. Les ateliers ont été organisés à Mongo et Amtiman du 10 au 18 mai 2022. Ils étaient animés par les deux consultants assistés parfois par les deux membres du GRT, représentant les

Ministères en charge de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement. L'objectif global de ces ateliers est la validation des avant-projets par les parties prenantes pour l'élaboration et de la révision des SPAT du Guéra et du Salamat. Entre 60 et 100 personnes ont participé à chaque atelier provincial.

### 2.3.3. Comités de Suivi des activités APEF au sein des CPA du Guera et du Salamat

Pendant les semestres précédents, l'AT2 avait préparé la mise en place et le fonctionnement de deux Comités de suivi et de coordination à l'échelle du GEFZ : un pour le Guera et un pour le Salamat.

Les deux comités provinciaux de suivi et de coordination, présidés par les Délégués provinciaux du Ministère l'environnement ont été mis en place par arrêté des Gouverneurs du Guéra (Arrêté N° 093/MATCTD/PGR/SG/2020) et du Salamat (Arrêté N°001/MATCTD/PSA/SG/2021) sur la base des critères de sélection définis par le programme APEF et validés par les Comités Provinciaux d'action de deux provinces. Les membres de ces comités sont au nombre de 17 au Salamat et 15 pour la province du Guéra.

En collaboration avec le Responsable de Suivi et Evaluation du programme APEF, l'AT2 a élaboré des modules de formation au profit des membres des comités provinciaux et les points focaux (Borkou et Ennedi) et les chargés provinciaux (Guéra/ Salamat) du programme APEF sur :

- La Planification opérationnelle des activités de suivi par les membres des comités provinciaux de suivi (en collaboration avec le Responsable de Suivi évaluation du programme APEF) ;
- Le Suivi évaluation des activités, l'élaboration des TDR et de rapports de mission terrain ;
- L'analyse comparative des initiatives et stratégies des acteurs dans le Grand Ecosystème de Zakouma en vue d'identifier les redondances et les synergies possibles et formuler des recommandations.

Des ateliers de formation ont été organisés au GEFZ en juin et septembre 2021 (voir chapitre 2.5 : *Missions sur le terrain*).

## 2.4.SUPERVISION DES ACTIVITES MISES EN ŒUVRE PAR LES OPERATEURS FINANCES PAR APEF

Plusieurs missions de suivi des activités mises en œuvre par les opérateurs financés par APEF ont été organisées par les deux AT. Les détails sont présentés au chapitre 2.5.2 « *Missions sur le terrain* ».

## 2.5.PARTICIPATION AUX MISSIONS SUR LE TERRAIN, ATELIERS ET TELECONFERENCES

### 2.5.1 Ateliers / Réunions

1. Organisation et participation au neuvième et dixième Comité de Suivi Opérationnel (CSO) APEF, tenus respectivement le 21 décembre 2021 et le 15 mars 2022 à Ndjamena.
2. Participation le 25 et 6 janvier 2022 à l'atelier organisé par APEF des « Journées Portes Ouvertes », sous le thème : La Conservation de Biodiversité et des Ecosystèmes au service du développement durable.
3. Plusieurs réunions de travail avec le Comité Technique Restreint du programme APEF pour discussion et finalisation des différents TdR des missions d'appui.

4. Organisation et participation aux ateliers techniques de missions CT suivantes :
  - Atelier de présentation du draft de la Stratégie Nationale de lutte anti-braconnage au Tchad.
  - Réunions de travail du GRT pour la préparation des SPAT au Guera et Salamat
5. Participation à l'atelier de restitution des Résultats de l'évaluation de l'efficacité de la gestion des 5 aires protégées (PNZ, PNM, RFBL, RNCE, RFOROA,), le 22 décembre 2021
6. Réunion de travail tripartites 'APEF/DUE/SFED ; Revue du rapport de suivi conjoint de la mise en œuvre activités par les partenaires du programme APEF dans le Borkou, l'Ennedi Ouest et Ennedi EST en janvier 2022.
7. Participation aux réunions conjointes de travail (APEF/DUE/SFED/APN) pour l'examen des demandes de prolongation du délai de fin des subventions : FED /2017 389-487 et FED/2017/389-489 mise en œuvre par APN au GEFZ et à la RNCE.
8. Réunions de travail APEF/SFED/UICN pour examiner les avancées en termes de mise en œuvre des activités en lien avec les recommandations de la mission de suivi spécifique UICN du 31 octobre - 06 novembre 2021 dans le GEFZ.
9. Réunion de travail avec l'équipe de SOS Sahel sur la révision du : "Projet d'appui à la gestion des lacs d'Ounianga et à la conservation des patrimoines sahariens du Borkou et du Tibesti" en mars 2022.
10. Participation à l'atelier de validation du projet de révision de la loi 014/2008 portant régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques en mai 2022.
11. Préparation et participation aux réunions hebdomadaires de coordination entre le programme APEF, la DUE et le S-FED.

### 2.5.2 Missions de suivi sur le terrain et hors de N'Djamena

Au-delà des missions techniques effectuées par les 2 AT, cinq missions de suivi, planification et accompagnement des experts court terme ont été effectuées par les deux AT dans les provinces pendant ce semestre :

1. Mission pour l'accompagnement de la 1ere mission de suivi terrain du processus Elaboration et Révision des SPAT du Guéra et du Salamat 2-12 fev 2022. Les 2 AT ont accompagné les experts en charge de l'élaboration des 2 SPAT au Guera et Salamat, en vue de présenter la mission aux autorités et aux acteurs locaux, et de lancer les travaux de récolte de données et de concertation (voir aussi chapitre 2.2.4).
2. Du 28 novembre au 11 décembre 2022 l'AT2 a participé à la mission de suivi des activités des opérateurs partenaires du programme APEF dans le Borkou, l'Ennedi Ouest et Est (African Parks et le consortium SOSSIF). L'objectif de cette mission était d'analyser et évaluer la mise en œuvre des activités et réalisations des opérateurs sur le terrain afin d'approuver ou d'apporter des mesures correctives pour l'atteinte des résultats escomptés des projets.
3. Mission accompagnement expert Tchad Nature à la Reserve de Faune de Siniaka Minia, PN Zakouma et DC de l'Aouk, 24-25 janvier 2022. Dans le cadre de la mission pour la création de Tchad Nature, une mission de terrain a été organisée par l'AT et l'expert senior Tchad Nature, en collaboration avec APN,

dans 3 aires protégées au sud du pays appuyées par APEF (RFSM et PNZ) ou par l'UE (Aouk) dans le cadre du programme Ecofac 6. La mission avait comme objectif de rencontrer les responsables de la gestion de ces AP, et en particulier apprécier l'avancement des activités à Siniaka Minia et le possible futur appui de la UE pour la zone Aouk, après la fin de la subvention en cours.

4. Mission de l'AT1 et du CN du 18 au 23 mai 2022 à la RFBL. En avril 2021 la CN APEF a signé, avec l'ONG Noé, une subvention relative à l'« Appui au dispositif de surveillance et de suivi écologique de la grande faune dans la Reserve de Faune de Binder Léré » (Contrat N° 13/DPP/APEF/2021). Six mois après le démarrage de l'action, en octobre 2021, l'AT1 a effectué une mission de suivi des activités, profitant aussi de l'occasion que les cadres de l'ONG Noé (le président, le directeur pays et le chargé de prospection et de développement) étaient dans la même période en visite dans la réserve. Un an après la signature du contrat, une deuxième mission de suivi des activités financées par cette subvention a été menée par le Coordonnateur APEF et par l'AT1. La mission avait comme objectifs :

- a) Faire une évaluation des activités menées par Noé, à la fin de la première année, dans le cadre de la subvention APEF, en ce qui concerne notamment : i) la surveillance des éléphants et de la grande faune du parc, ii) la formation continue et d'encadrement des agents de terrain, iii) les infrastructures réalisées par Noé en support aux équipes LAB de la Reserve, iv) le système d'alerte à mettre en place dans certains villages clés de la RFBL, v) les outils de télédétection installés sur la grande faune, vi) les dispositifs de monitoring participatif de la faune ;
- b) Rencontrer le staff de Noé, gestionnaire du Parc Zah-Soo, pour discuter du 1er rapport annuel de la subvention et échanger sur une proposition de révision budgétaire, ainsi que les difficultés rencontrées et les activités prévues pour la 2e année.
- c) Rencontrer les autorités locales et discuter de la gestion des aires protégées sous mandat Noé.



Figure 9 : Un des anciens bâtiments de la base GFF à Binder réhabilités dans le cadre de la subvention APEF



Figure 10 : Groupe d'hippopotames au Lac Léré. Un groupe de 3-4 lamantin a aussi été observé lors de la visite en bateau.



Figure 11 : La nouvelle piste périmétrale tracée à la limite nord du parc Zah-Soo.



Figure 12 : Visite au centre du nouveau parc Zah-Soo avec le staff Noé

### 3. Résultats du sixième semestre d'AT APEF

Dans le tableau ci-dessous est présenté un aperçu des activités entreprises et des résultats obtenus par l'AT au cours du sixième semestre.

Activités prévues pour la période décembre 2021-mai 2022	État au 31 mai 2022	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
<p>Activité 1.i : Appuyer la CCN pour une coordination nationale efficace, une planification concertée, une mise en œuvre efficiente et une supervision adaptée de l'ensemble des activités du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Structuration de la coordination avec les autres initiatives</li> <li>• Elaboration d'outils de planification</li> <li>• Préparation et facilitation des sessions annuelles du Comité de Pilotage (CP)</li> <li>• Préparation et facilitation des sessions trimestrielles du Comité de Suivi Opérationnel (CSO)</li> <li>• Organisation de sessions de formation</li> <li>• Réalisation de mission de supervision</li> <li>• Préparation des rapports semestriels</li> </ul>	<p>&gt; Préparation et facilitation des sessions trimestrielles du Comité de Suivi Opérationnel (CSO). Le 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> CSO du Programme APEF ont été organisés en décembre 2021 et mars 2022 à Ndjamenas.</p> <p>&gt; 5 missions de suivi, planification et formation ont été effectuées.</p> <p>&gt; Participation aux réunions hebdomadaires de suivi et changes entre la Délégation de l'UE, le programme APEF, et le service FED.</p> <p>&gt; Le rapport semestriel a été préparé et soumis à la fin du semestre.</p>	<p>Le 11<sup>e</sup> CSO est programmé pour le 13 juillet 2022, et le 3<sup>e</sup> COPIL pour juillet 2022.</p> <p>Des missions de terrain pour le suivi des activités sont prévues régulièrement pendant le prochain semestre d'AT, entre autres : i) une mission au GEFZ pour le suivi des activités des opérateurs dans cette zone, et ii) une mission à la RFBL pour faire le bilan des activités à la fin du troisième semestre d'activités, iii) une mission de suivi des activités au Borkou et Ennedi pour le suivi des activités des opérateurs APN et SOSSIF.</p>
<p>Activité 1.ii : Assurer une maîtrise par la CCN des règles et des procédures contractuelles s'appliquant au programme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à la préparation d'appels à propositions et contrats pour expertises dans le cadre du DP</li> <li>• Vérification de la pertinence technique et économique ainsi que la conformité administrative des engagements contractuels</li> </ul>	<p>&gt;) Pendant ce semestre les AT ont préparé les TdR des suivantes missions court terme:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expertise pour le comptage des éléphants au Lac Fitri</li> <li>- Expertise pour le comptage de la grande faune au Domaine de de chasse de Roukoum.</li> </ul> <p>&gt; Les rapports techniques des opérateurs (APN, Noé, SOSSIF et UICN) ont été révisés afin de garantir la qualité des produits.</p>	<p>La préparation des termes de référence pour la mission du Fonds fiduciaire est commencée pendant ce semestre, ils seront finalisés pendant le prochain semestre</p>

Activités prévues pour la période décembre 2021-mai 2022	État au 31 mai 2022	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion technique et administrative des engagements contractuels conformément aux spécifications et suivi de leur mise en œuvre</li> <li>• Organisation du contrôle de la qualité et la conformité des livrables et des dossiers de paiements des opérateurs</li> <li>• Préparation des audits techniques et financiers</li> </ul>		
<p>Activité 1.iii : Mobiliser l'ENP et gérer les missions afférentes prévues pour la mise en œuvre effective des résultats du programme</p>	<p>Les missions CT suivantes se sont poursuivies ou ont été lancées lors de ce semestre :</p> <p>a) La clôture de la mission pour la révision juridique du corpus législatif et réglementaire pour la conservation au Tchad, avec notamment la remise du texte de la nouvelle loi au MEPDD et l'atelier national de validation.</p> <p>b) La clôture de l'expertise pour la création de la base des données des projets biodiversité du MEPDD, avec la finalisation de l'application online et la formation du staff MEPDD à son utilisation.</p> <p>c) Le lancement de la mission pour la rédaction des deux Schémas Provinciaux d'Aménagement du Territoire (SPAT) pour les provinces de Guera et de Salamat.</p> <p>d) Le lancement de la mission pour la création de l'agence Tchad Nature, démarrée en décembre 2021, pour une durée de 15 mois.</p> <p>e) Les missions pour les comptages de la grande faune au Lac Fitri (mars 2022) et au Domaine de Chasse de Roukoum (mars 2022).</p> <p>f) L'avancement de la mission pour la préparation de la stratégie nationale de lutte anti-braconnage au Tchad, avec organisation à Ndjamena d'un atelier de pré-validation en mars 2022.</p> <p>g) La continuation des activités du volet communication avec : i) La publication de trois numéros de la newsletter</p>	<p>La mission pour la préparation de la stratégie nationale LAB est démarrée en septembre 2021 se terminera pendant la première partie du semestre suivant avec l'atelier de validation final, prévu en juillet 2022.</p> <p>La mission pour la préparation des SPAT Guera et Salamat se terminera début juillet 2022 avec l'atelier final de validation.</p> <p>La mission pour la création de l'agence Tchad Nature se poursuivra pendant tout le semestre suivant.</p> <p>Pendant le semestre suivant il est prévu le lancement de la mission pour la création du fonds fiduciaire pour la conservation au Tchad.</p>

Activités prévues pour la période décembre 2021-mai 2022	État au 31 mai 2022	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
	du programme APEF au cours du semestre (juillet, septembre et novembre) ; ii) Une mise à jour du site internet APEF avec notamment l'amélioration de la page Ressources Documentaires pour la capitalisation des produits du Programme.	
Activités 1.iv : Assurer une prise en compte effective des questions transversales dans l'ensemble des activités du programme	<p>&gt; L'approche pour mener à bien toutes les principales activités menées dans le cadre du programme APEF, est celle d'impliquer tous les partenaires clés et les institutions concernées, afin de considérer non seulement les questions de biodiversité, mais aussi tous les sujets transversaux liés à de telles activités.</p> <p>&gt; Les activités qui ont vu, entre autres, une participation active d'autres institutions/ministères afin de prendre en compte les principales questions transversales, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la préparation des SPAT Guera et Salamat, avec la création par décret d'un groupe de référence technique interministériel et plusieurs ateliers dans les provinces avec la participation des services déconcentrés de l'Etat, les autorités locales et les différents groupes d'intérêt;</li> <li>- la révision de la Loi 14, préparée et validée en étroite collaboration avec les différents ministères et partenaires techniques.</li> </ul>	
Activité 1.v : Soutenir la CCN, la MOD et la MO, dans le développement et le maintien d'un système de suivi-évaluation de la mise en œuvre du programme	<p>&gt; Le système de suivi évaluation de APEF se fait à travers une collaboration entre APEF et le programme AMCC-Tchad visant à adapter la base de données déjà existante au sein du AMCC pour qu'elle puisse héberger également l'ensemble d'indicateurs des projets et programmes biodiversité du MEPDD.</p> <p>&gt; La mission de l'expert CT chargé d'adapter la base de données en ligne du programme AMCC et de former 11 techniciens à son utilisation (le chargé de suivi APEF + 10 techniciens du MEPDD) s'est terminée en avril 2022.</p>	
Activité 1.vi : Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour le programme	> La Newsletter du programme APEF a été préparée et lancée en janvier 2021. Neuf numéros ont déjà été publiés, dont 2 lors de ce semestre.	Le site internet du Programme est mis à jour régulièrement par l'expert communication du Programme avec le support de l'AT, notamment dans

Activités prévues pour la période décembre 2021-mai 2022	État au 31 mai 2022	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement du site internet APEF</li> <li>• Développement de la Newsletter APEF</li> </ul>	<p>&gt; Le site internet du programme APEF a été régulièrement mis à jour et amélioré. (<a href="http://apef.tchadenvironnement.org/">http://apef.tchadenvironnement.org/</a>).</p> <p>&gt; Une section du site internet APEF (« Ressources documentaires ») a été dédiée à la capitalisation des acquis de APEF : il s'agit d'un répertoire documentaire des réalisations et des documents techniques du Programme. Une collaboration avec le projet BIOPAMA /OFAC, a été activée pour une capitalisation conjointe des acquis des deux programme UE sur la biodiversité de la région.</p>	<p>les sections « Actualités », « Avancées » et « Ressources documentaires ».</p> <p>La Newsletter du programme APEF est publiée régulièrement tous les 2 mois.</p> <p>Le répertoire documentaire pour la capitalisation d'APEF est en train d'être alimenté et d'être lié à la librairie en ligne de l'OFAC.</p>
<p>Activité 1.vii : Evaluer de façon participative les enjeux de conservation des aires protégées et écosystèmes fragiles et identifier les besoins et lacunes en matière juridique et réglementaire, institutionnelle, technique et budgétaire s'y rapportant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision des textes de Loi sur les aires Protégées et la protection de la faune</li> </ul>	<p>Cette activité a pour objectif d'appuyer le Comité de révision des textes du MEPDD dans la rédaction de la nouvelles Loi 14/2008 portant régime de la protection des ressources naturelles, de la faune, de la flore, des forêts et des ressources halieutiques.</p> <p>Deux experts ont été contractés en octobre 2019. Première mission en décembre 2019, deuxième mission en février 2020, ensuite travail à distance et troisième mission en mai 2021. Une quatrième mission s'est déroulée en mai 2022.</p> <p>Un état des lieux a été fait en 2020. Un projet de loi a été soumis au MEPDD et aux partenaires techniques et validé au cours d'un atelier en mai 2021.</p> <p>La dernière version révisée du projet de loi a été soumise au MEPDD en novembre 2021 et valide fin mai 2022</p>	<p>La dernière version révisée du projet de loi a été soumise au MEPDD le 18 novembre 2021 et ensuite validé en mai 2022 ;lors d'un atelier national à Ndjamena.</p>
<p>Activité 1.viii : Conduire une étude de faisabilité pour la création d'une agence en charge de la gestion des aires protégées et des écosystèmes fragiles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'ateliers</li> <li>• Consultation des parties prenantes</li> <li>• Conduite de missions de l'ENP</li> <li>• Réalisation d'une étude de faisabilité</li> </ul>	<p>Après les avancées des premiers deux semestres d'AT (les deux experts seniors contractés par le consortium ont mené trois missions au Tchad et terminé le travail en février 2020 ; deux réunions de restitution ont été réalisées et le rapport final soumis ; une feuille de route pour la création de l'agence a été produite et approuvée par le MEEP et soumis au cabinet de la Présidence de la République) le processus a été interrompu en mars à cause de la pandémie de Covid-19.</p> <p>La mission pour la création de Tchad Nature est démarrée le 5 décembre 2021. L'expert senior a déjà effectué 5 missions au Tchad.</p> <p>Un projet de Loi sur le GIP a été préparé et est en train d'être validé, et draft de l'acte constitutif de Tchad Nature rédigé.</p>	<p>La mission a une durée prévue de 15 mois : démarrée en décembre 2021 elle se poursuivra jusqu'en mars 2023.</p>

Activités prévues pour la période décembre 2021-mai 2022	État au 31 mai 2022	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
<p>Activité 1.ix : Conduire une étude de faisabilité pour la création de mécanismes de financement durables pour les aires protégées et les écosystèmes fragiles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'une étude de faisabilité</li> </ul>	<p>Des possibles experts pour cette missions ont été contactés et la préparation des TdR est déjà en cours</p>	<p>Les TdR pour l'étude de faisabilité pour la création d'un fonds pour le financement durable des aires protégées sont en préparation et compte tenu du strict lien avec la création de l'agence, seront finalisé avec l'avancée de la mission Tchad Nature.</p> <p>La validation des TdR et le lancement de la mission des experts CT sont prévus pour le prochain semestre.</p>
<p>Activité 1.x : Concevoir de façon participative une stratégie globale de conservation des aires protégées et écosystèmes fragiles et son plan d'actions prioritaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de revitalisation du CNPE</li> <li>• Préparation de la stratégie nationale de conservation au Tchad</li> </ul>	<p>Entre juillet et novembre 2020, APEF a appuyé la DCFAP dans la rédaction d'un projet de revitalisation du CNPE. A travers des prestations de services financées sur le DP de APEF, le projet prévoit une série d'activités sur 2 ans pour relancer cette structure. Les premières activités ont été de réfectionner et rééquiper les bureaux du centre, pour ensuite former le staff et réactiver le suivi des troupeaux d'éléphants qui se trouvent en dehors des aires protégées en délégation de gestion. Des missions sur le terrain du staff CNPE/DFAP ont été lancées par APEF afin de récolter les données sur toutes le met-populations d'éléphants du pays.</p>	<p>Il est prévu que l'AT APEF donne en appui au CNPE pour la rédaction du document « Mise à jour de l'état des populations d'éléphants au Tchad ».</p> <p>La mission pour la préparation de la stratégie nationale de conservation sera lancée en 2022.</p>
<p>Activité 1.xi : Soutenir la CCN, la MOD et la MO dans la mise en œuvre de la stratégie de conservation</p>	<p>Stratégie nationale de conservation pas encore élaborée.</p>	<p>Une expertise pour la préparation de la stratégie nationale de conservation sera lancée en 2022</p>
<p>Activité 1.xii : Organiser des actions ciblées de renforcement des capacités en direction de la CCN, de la MOD et de la MO concernant les aspects clés de la stratégie de conservation</p>	<p>Stratégie nationale de conservation pas encore élaborée.</p>	<p>Cette activité sera réalisée une fois la stratégie nationale de conservation élaborée.</p>
<p>Activité 1.xiii : Coacher la CCN, la MOD et la MO, dans l'établissement et la conduite d'un dialogue stratégique interministériel visant à renforcer</p>	<p>&gt; L'outil, mis en place en septembre 2019, pour établir un espace permanent de dialogue stratégique intersectoriel et multi-acteurs sur les questions de la conservation de la biodiversité et de la gestion des aires protégées dans le Pays est la « Plateforme des acteurs</p>	<p>Les réunions pour le Groupe de travail sur les plans de gestions des AP se tiendra lors du prochain semestre.</p>

Activités prévues pour la période décembre 2021-mai 2022	État au 31 mai 2022	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
<p>l'intersectorialité du programme APEF.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une plateforme interministérielle de dialogue</li> <li>• Préparation et facilitation des rencontres de la plateforme</li> </ul>	<p>de la conservation au Tchad » (PACT), dont APEF est l'organisme promoteur et facilitateur.</p> <p>Après les premiers ateliers pour le lancement de la PACT tenu en septembre 2019 à Ndjamen et en février 2020 pour le groupe de travail thématique sur le Monitoring, d'autres groupe ont été planifiés, notamment : 1) Groupe de travail sur IMET, 2) Groupe de travail pour la standardisation des plans de gestions des AP. La formation sur l'outil IMET s'est tenue en octobre 2021.</p> <p>&gt; En termes d'intersectorialité, APEF a démarré une collaboration avec le MAFDHU pour la préparation conjointe des SPAT Guera et Salamat (voir Activité 4i, ii et iii).</p> <p>Un groupe technique de référence (GTR) interministériel pour la préparation des deux SPAT est en train d'être crée avec la participation de 6 ministères : MAFDHU, MEPDD, Min du Dev. Touristique, Min. du Dev. Agricole, Min. de l'Elevage, Min. de l'Economie de la Planification du Développement et de la Coopération.</p>	
<p>Activité 2.i : Concevoir une stratégie de lutte anti-braconnage pour le Tchad, en lien avec la stratégie de conservation, et élaborer un plan d'actions prioritaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mission d'appui pour la préparation de la stratégie nationale LAB</li> </ul>	<p>Suite à la mission conduite en janvier-mars 2020 pour faire un état des lieux de la LAB au Tchad (le rapport final de l'étude est disponible depuis avril 2020), la mission d'appui à la préparation de la stratégie nationale LAB a débuté en septembre 2021, et s'est poursuivie pendant ce semestre avec notamment un atelier de validation du document pré-final en janvier 2022, à Ndjamen.</p> <p>La version révisée de la stratégie a été soumises par les experts et sera validée lors d'un atelier national pendant le semestre suivant.</p>	<p>La mission pour la préparation de la stratégie nationale LAB se terminera en juillet 2022 avec l'atelier final de validation.</p>
<p>Activité 2.ii : Mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités du personnel des dispositifs institutionnels existants aux niveaux central et déconcentré en matière de conservation et de lutte anti-braconnage</p>	<p>Les AT ont préparé les Lignes directrices pour l'appel en attribution directe à l'ONG Noé de la « Subvention relative à l'appui au dispositif de surveillance et de suivi écologique de la grande faune dans la Reserve de Faune de Binder Léré ». Le contrat de subvention (24 mois, 190.200.000 XAF, environ 290.000 EUR) a été signé le 8 avril 2021 et les activités sont en cours, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- appuyer les patrouilles terrestres dans la RFBL,</li> </ul>	<p>Les activités dans la RFBL sont en cours.</p> <p>Une mission de suivi des activités a été conduite à la RFBL par l'AT en novembre 2021.</p> <p>L'opération de pose de colliers sur les éléphants est prévue pour janvier 2022.</p>

Activités prévues pour la période décembre 2021-mai 2022	État au 31 mai 2022	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activation de la subvention en attribution directe à l'ONG Noé relative à l'appui au dispositif de surveillance et de suivi écologique dans la RFBL.</li> <li>• Appui au CGFF à Ndjamena</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- appuyer les missions de contrôle du personnel détaché de la DFAP dans la RFBL,</li> <li>- maintenir et renforcer le processus de formation continue et de renforcement de capacités des agents de terrain (GFF &amp; DFAP),</li> <li>- construire une salle d'opération/contrôle à Binder</li> <li>- mettre en place un système d'alerte dans les villages clés autour de la RFBL avec l'installation d'un système de communication,</li> <li>- effectuer une opération de pose de colliers sur les éléphants.</li> </ul> <p>Les activités prévues par cette subvention sont en cours, (un suivi régulier est fait par l'AT et la CN).</p> <p>En donnant suite aux recommandations formulées par l'étude « Etat des lieux de la LAB au Tchad », la CN APEF a acheté l'équipement nécessaire à la formation pour trois détachements de la GFF (Bouso, Lac Fitri et Binder) et pour équiper la salle de renseignement du commandement de la GFF à Ndjamena.</p> <p>Un programme de formation pour 3 détachements de la GFF a été élaborée en collaboration avec Noé.</p>	<p>Pendant le semestre suivant un programme de formation pour la GFF sera mise en ouvre à Binder.</p>
<p>Activité 3.i : Coordonner activement et suivre de façon adaptée les interventions des acteurs du programme dans les régions cibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisations de sessions de formation à l'attention des parties prenantes concernant l'approche écosystémique et le développement et l'aménagement du territoire</li> </ul>	<p>Suite à l'installation en juillet 2020 des chargés provinciaux de suivi et coordination (CPSC) du programme APEF dans les provinces du Salamat et Guéra, à Mongo et Am Timan, des outils de planifications et de rapportage ont été élaborés par l'AT. Des séances régulières de formation/coaching de 2 chargés de suivi et coordination APEF au Guera et au Salamat sont tenues.</p> <p>En décembre 2020 et janvier 2021, les comités de suivi et de coordination à l'échelle Provinciale au sein des CPA du Guera et du Salamat sont formellement créés par arrêté des gouverneurs des deux provinces.</p> <p>Le plan de travail des 2 Comités a été élaboré par l'AT2.</p> <p>Des réunions de lancement des 2 comités ont été organisées, afin de définir les fonctions essentielles des comités et leur mode de fonctionnement.</p>	<p>Des ateliers de renforcement des capacités des acteurs dans les provinces cibles, à Amtiman et Mongo, sont prévus en juillet 2022.</p> <p>Des ateliers de coordination avec les membres des CPSC et chargé de S&amp;C de APEF, seront organisés tous les 3 mois par l'AT.</p>

Activités prévues pour la période décembre 2021-mai 2022	État au 31 mai 2022	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
	<p>Deux ateliers de renforcement des capacités des acteurs du programme dans les provinces cibles (à Amtiman et Mongo, 32 participants au total), ont été organisés. Les ateliers, chacun de deux jours, ont porté sur les principaux thèmes suivants : (i) mise en place et fonctionnement du comité provincial de suivi et coordination (ii) présentation du système de Suivi, Evaluation, Apprentissage et Redevabilité (SEAR) (iii) intégration de la dimension biodiversité dans le développement.</p> <p>Un atelier de formation s'est tenu en septembre 2021 sur les thèmes suivants : i) l'élaboration des Termes de Référence, ii) les rôles et attributions des Correspondants provinciaux du Programme APEF, iii) l'analyse, la présentation et l'application pratique des résultats qualitatifs, iv) les indicateurs de processus, v) la gestion axée sur les résultats (GAR).</p> <p>Deux ateliers de formation sur la prévention et la gestion des conflits liés à Ressources Naturelles se sont tenus en juillet et décembre 2021.</p>	
<p>Activité 3.ii : Soutenir la CCN dans l'élaboration du PAG du Domaine de chasse de Melfi/Roukoum :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation et conduite de l'inventaire de la grande faune du Domaine de chasse de Melfi</li> <li>• Elaboration du plan d'aménagement et de gestion (PAG) du Domaine de chasse de Melfi en cohérence avec le Schéma Directeur du GEFZ</li> </ul>	<p>L'inventaire de la grande faune au DC de Melfi/Roukoum a été organisé en mars 2022.</p>	<p>Le PAG du domaine de chasse de Roukoum, basé sur les résultats du comptage aérien de la grande faune sera élaboré pendant le prochain semestre</p>
<p>Activité 3.iii : Promouvoir l'intégration de la gestion des aires protégées et des écosystèmes fragiles soutenus par le programme dans les dialogues régionaux et</p>	<p>Révision des propositions techniques des opérateurs pour les zones sahélo-sahariens (régions de Ennedi et Borkou), notamment pour la composante « Contribution à la protection, à la gestion concertée et à la mise en valeur durables des écosystèmes fragiles et sites patrimoniaux au bénéfice des communautés locales des</p>	<p>Pendant le prochain semestre les AT continueront à accompagner les activités techniques des opérateurs.</p>

Activités prévues pour la période décembre 2021-mai 2022	État au 31 mai 2022	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
départementaux sur l'aménagement du territoire  • Evaluation de la cohérence et l'impact des projets de développement et de gestion des ressources naturelles proposés par les opérateurs	zones sahélo-saharienne et saharienne », et pour le GEFZ  Organisations de sessions de formation aux services déconcentrés de l'Etat dans le GEFZ concernant l'approche écosystémique et le développement et l'aménagement du territoire.	
Activité 4.i : Evaluer en collaboration avec le MATDHU les besoins en renforcement des capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel	Cette activité, menée principalement par l'AT2, permet d'assurer l'existence et le fonctionnement des cadres de concertation et un dialogue multisectoriel et d'action durable, pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique entre les partenaires de la conservation et les partenaires du développement. Les comités de suivi provinciaux APEF, ont été formalisés en janvier 2021 et leurs besoins en renforcement des capacités évalués et un plan de formation élaboré. L'AT2, en collaboration avec les chargés de suivi et coordination APEF à Am Timan et Mongo, a organisé des sessions de travaux avec les services déconcentrés de l'Etat afin de créer des Comités de Suivi des activités du programme APEF, au sein des CPA des deux provinces. Pendant ce semestre, deux sessions de formation ont été organisées en juillet et septembre 2021.	La mission pour la préparation des SPAT se terminera en juillet 2022 avec l'atelier final de validation des 2 documents.
Activité 4.ii : Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel	La collaboration entre APEF/MEPDD et le MATDHU pour l'élaboration des SPAT au niveau du Guera et du Salamat a été activée en mai 2021, en collaboration aussi avec APN et les autres opérateurs et intervenants dans le GEFZ (UICN, PASTOR, SAN etc.).	
Activité 4.iii : Faciliter en collaboration avec le MAFDHU les processus de validation, d'appui à la mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des schémas régionaux d'aménagement du territoire (SPAT) conduits par les CRA et les CDA	Des TdR pour la création du groupe technique interministériel de référence (GTR) pour la préparation des deux SPAT ont été validé et un décret du Ministre du MAFDHU a formalisé sa création.  Les TdR de l'activité pour la préparation des SPAT Guera et Salamat ont été préparés en collaboration avec la MAFDHU pendant le semestre passé, et la mission des experts est démarrée en janvier 2022 pour se poursuivre tout le long du semestre.	

#### 4. Suivi du plan de travail proposé dans la méthodologie

Le tableau ci-dessous présente l'état des activités proposées dans le plan de travail de la deuxième année prévu dans la méthodologie de l'AT. En **vert** sont les activités terminées, en **jaune** les activités en cours et en **bleu** les activités prévues pour les semestres suivants.

Activité ponctuelle (éventuellement avec mission d'appui court terme)	Activité récurrente
---	---------------------

	Année 3 (juin 2021 – mai 2022)	Mois (2021-2022)											
ETAT DE L'ACTIVITE	Activité	5 <sup>e</sup> semestre d'AT						6 <sup>e</sup> semestre d'AT					
		Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	<b>PHASE DE MISE EN ŒUVRE</b>												
	<b>Résultat 1 - Appui à la CN dans le pilotage de toutes les activités du programme APEF</b>												
	<b>Sous Résultat 1.1 - La gestion du programme APEF est effective</b>												
	Activité 1.i: Appuyer la CCN pour une coordination nationale efficace, une planification concertée, une mise en œuvre efficiente et une supervision adaptée de l'ensemble des activités du programme												
	Activité 1.ii: Assurer une maîtrise par la CCN des règles et des procédures contractuelles s'appliquant au programme												
	Activité 1.iii: Mobiliser l'ENP et gérer les missions afférentes prévues pour la mise en œuvre effective des résultats du programme												

	Année 3 (juin 2021 – mai 2022)	Mois (2021-2022)											
ETAT DE L'ACTIVITE	Activité	5 <sup>e</sup> semestre d'AT						6 <sup>e</sup> semestre d'AT					
	PHASE DE MISE EN ŒUVRE	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	Activité 1.iv: Assurer une prise en compte effective des questions transversales dans l'ensemble des activités du programme												
	Activité 1.v: Soutenir la CCN, la MOD et la MO, dans le développement et le maintien d'un système de suivi-évaluation de la mise en œuvre du programme												
	Activité 1.vi: Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour le programme												
	<b>Sous Résultat 1.2 - Un outil de gestion durable et autonome des aires protégées et des écosystèmes fragiles et des mécanismes de financement viables et redevables sont opérationnels</b>												
	Activité 1.vii: Evaluer de façon participative les enjeux de conservation des aires protégées et écosystèmes fragiles et identifier les besoins et lacunes en matière juridique et réglementaire, institutionnelle, technique et budgétaire s'y rapportant												
	Activité 1.viii: Conduire une étude de faisabilité pour la création d'une agence en charge de la gestion des aires protégées et des écosystèmes fragiles												
	Activité 1.ix: Conduire une étude de faisabilité pour la création de mécanismes de financement durables pour les aires protégées et les écosystèmes fragiles, en particulier pour le Parc national de Zakouma												
	Activité 1.x: Concevoir de façon participative une stratégie globale de conservation des aires protégées et écosystèmes fragiles et son plan d'actions prioritaires												

	Année 3 (juin 2021 – mai 2022)	Mois (2021-2022)											
ETAT DE L'ACTIVITE	Activité	5 <sup>e</sup> semestre d'AT						6 <sup>e</sup> semestre d'AT					
	PHASE DE MISE EN ŒUVRE	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	Activité 1.xi: Soutenir la CCN, la MOD et la MO dans la mise en œuvre de la stratégie de conservation												
	Activité 1.xii: Organiser des actions ciblées de renforcement des capacités en direction de la CCN, de la MOD et de la MO concernant les aspects clés de la stratégie de conservation												
	<b>Sous Résultat 1.3 - Un dialogue stratégique interministériel est établi pour soutenir la mise en œuvre du programme APEF</b>												
	Activité 1.xiii: Coacher la CCN, la MOD et la MO, dans l'établissement et la conduite d'un dialogue stratégique interministériel visant à renforcer l'intersectorialité du programme												
	<b>Résultat 2 - Le renforcement de la performance des dispositifs institutionnels existants aux niveaux central et déconcentré en matière de conservation, de suivi et de lutte anti-braconnage</b>												
	<b>Sous Résultat 2.1 - La lutte contre le braconnage des espèces emblématiques du Tchad, et leur suivi, sont performants</b>												
	Activité 2.i: Concevoir une stratégie de lutte anti-braconnage pour le Tchad, en lien avec la stratégie de conservation, et élaborer un plan d'actions prioritaires												
	Activité 2.ii: Mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités du personnel des dispositifs institutionnels existants aux niveaux central et déconcentré en matière de conservation et de lutte anti-braconnage												

	Année 3 (juin 2021 – mai 2022)	Mois (2021-2022)											
ETAT DE L'ACTIVITE	Activité	5 <sup>e</sup> semestre d'AT						6 <sup>e</sup> semestre d'AT					
	PHASE DE MISE EN ŒUVRE	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	<b>Résultat 3 - Une meilleure intégration de la conservation dans les politiques nationales et locales de développement et d'aménagement du territoire dans les régions concernées par les Résultats 2 et 3 de la CF</b>												
	<b>Sous Résultat 3.1 - Les synergies entre les différentes interventions du programme APEF dans les régions cibles sont renforcées</b>												
	Activité 3.i: Coordonner activement et suivre de façon adaptée les interventions des acteurs du programme dans les régions cibles												
	<b>Sous Résultat 3.2 - Les interventions en matière de conservation sont prises en compte dans le développement et l'aménagement du territoire</b>												
	Activité 3.ii: Soutenir la CCN dans l'élaboration du PAG du Domaine de chasse de Melfi												
	Activité 3.iii: Promouvoir l'intégration de la gestion des aires protégées et des écosystèmes fragiles soutenus par le programme dans les dialogues régionaux et départementaux sur l'aménagement du territoire												
	<b>Résultat 4 - Le renforcement des capacités des Services déconcentrés du MEEP, des Comités Régionaux d'Actions (CRA) et des Comités Départementaux d'Actions (CDA) permettant d'assurer des cadres de concertation, et un dialogue multisectoriel et d'action durables pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique entre les partenaires de la conservation et les partenaires du développement</b>												

	Année 3 (juin 2021 – mai 2022)	Mois (2021-2022)											
ETAT DE L'ACTIVITE	Activité	5 <sup>e</sup> semestre d'AT						6 <sup>e</sup> semestre d'AT					
	PHASE DE MISE EN ŒUVRE	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	<b>Sous Résultat 4.1 - Les capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel des régions cibles sont renforcées</b>												
	Activité 4.i: Evaluer en collaboration avec le MATDHU les besoins en renforcement des capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel												
	Activité 4.ii: Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel												
	<b>Sous Résultat 4.2 - Le dialogue, la planification et la gestion territorial multisectoriel sont effectifs</b>												
	Activité 4.iii: Faciliter en collaboration avec le MATDHU les processus de validation, d'appui à la mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des schémas régionaux d'aménagement du territoire conduits par les CRA et les CDA												

## 5. Suivi des activités en cours (6eme semestre) et planification pour juin-décembre 2022 (7eme semestre)

Programme activités AT APEF		2021	2022											Responsabilité	Associés
Resultat/Activité		Dec	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov		
1.i	<b>Appuyer la CCN : Appui à la préparation d'appels à propositions et contrats pour expertises dans le cadre du DP</b>														
	Préparation des TdR et exécution de la mission comptage éléphants au Lac Fitri														AT1/Expert CT
	Préparation des TdR et exécution de la mission comptage de la faune au DC Roukoum														AT1/Expert CT
1.v	<b>Création de la base de données biodiversité de APEF/MEP</b>														
	Saisie données APEF, tests de fonctionnalité et la validation BDD.														Expert CT
	Training de 3 administrateurs (APEF + DCFAP), remise finale de la BDD														Expert CT
	Assistance ponctuelle pour gestion éventuels bugs et modifications si nécessaire et migration sur site MEPDD														APEF/DCFAP
1.vi	<b>Communication</b>														
	Préparation Newsletter APEF														Exp CT/Comm APEF/AT1
	Publication Newsletter APEF														Exp CT/Comm APEF/AT1
	Capitalisation Résultats APEF														AT1 (activ. continue)
	Appui à la préparation et mise à jour contenus website et Newsletter APEF														AT1
1.vii	<b>Appui au processus de révision Loi 14</b>														
	Finalisation de la rédaction de la nouvelle loi														Experts CT
	Soumission au MEPDD du projet de Loi revu														CN APEF/AT1
	Atelier de validation final + intégration dernières recommandations														Experts CT/APEF
1.viii	<b>Montage agence Tchad Nature</b>														
	Déroulement de la mission des experts + consultations/atelier														Experts CT
1.ix	<b>Création fonds fiduciaire pour la biodiversité au Tchad</b>														
	Préparation des TdR de la mission et validation par le CTR APEF														AT1
	Contractualisation de l'expert et lancement de la mission														AGRECO
1.x/1.xi/1.xii	<b>Préparation de la stratégie nationale de conservation</b>														
	Préparation des TdR de la mission et approbation par le CTR														AT1
	Contractualisation des experts														Agreco
	Déroulement des missions des experts														Experts CT
2.i (a)	<b>Préparation stratégie nationale LAB</b>														
	Rédaction draft stratégie LAB et soumission au MEP														Experts CT
	Organisation atelier de présentation et pré-validation stratégie LAB														Experts CT
	Remise version révisée stratégie LAB														Experts CT
	Atelier final de validation de la stratégie LAB														Experts CT
2.i (b)	<b>Subvention à ONG Noé pour la protection de la RFBL</b>														
	Mise en œuvre des activités et missions de suivi par APEF														Operateur
2.ii	<b>Renforcement des capacités du personnel LAB niveaux central et déconcentré</b>														
	Préparation formation staff GFF														CN/AT1
	Execution formation staff GFF														GFF
3.i	<b>Suivi activités Operateurs</b>														
	Missions suivi des activités sur le terrain														AT1, AT2
	Soutien au travail du Chargés de Suivi CN APEF														AT1 (activ. continue)
	Soutien au travail du Chargés de Suivi Régionaux														AT2 (activ. continue)
3.ii	<b>Inventaire faune du domaine de chasse de Melfi</b>														
	Préparation et soumission TdR au CTR														AT1
	Contractualisation de l'expert														AGRECO/CN APEF
	Déroulement de l'inventaire														Expert/AT1
	Analyse données et présentation du rapport final														Expert/AT1
4.ii	<b>Renforcement capacités acteurs impliqués dans l'aménag. territorial multisect.</b>														AT2/CN APEF
4.iii	<b>Préparation SPAT Guera et Salammat</b>														
	Mise en place du groupe interministériel de référence (GRT) pour préparation														AT2/MAFDHU
	Déroulement des missions terrain, consultations et ateliers, rédaction draft														Experts/AT2/MAFDHU
	Ateliers GRT pour révision et finalisation avant-projets														
	Atelier nationale à Ndjamena														AT2/CN APEF

## Annexes

### ANNEXE 1 – PROJET DE REVISION DE LA LOI 14/2008 PORTANT REGIME DES FORETS, DE LA FAUNE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES – LETTRE DE TRANSMISSION

Accès au texte de loi : <https://vcloud.agreco.be/owncloud/index.php/s/dw5JyiCmBm58PG5>

mot de passe : APEF-revisionloi06-2022

REPUBLIQUE DU TCHAD  
CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION  
PRESIDENCE DU CONSEIL  
PRIMATURE  
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PECHE  
ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE  
SECRETARIAT GENERAL  
PROGRAMME D'APPUI A LA GESTION CONCERTEE DES  
AIRES PROTEGEES ET ECOSYSTEMES FRAGILES DU  
TCHAD  
N° 070/PCMT/PMT/MEPDD/SG/APEF/2022  
Engagement global : N°TD/FED/2016/039-048 APEF »  
Engagement individuel : N°FED/2018/395-946 « DPP »



UNITE – TRAVAIL – PROGRES

N'Djamena, le 22 JUIN 2022



Bordereau récapitulatif des pièces adressées

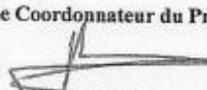
A

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère  
de l'Environnement, de la Pêche et du  
Développement Durable  
N'Djamena- TCHAD

Objet	Pièces jointes	Observations
- Proposition de révision de la loi 14/2008 - Version électronique de la proposition de loi 14/2008 - Rapport de mission de l'expert	- Deux exemplaires - Deux clés USB de la loi 14/2008 - Deux exemplaire du Rapport de l'expert en charge de la révision de la loi 14/2008	« A toutes fins utiles »

NB : La version finale issue de l'atelier de validation.

Le Coordonnateur du Programme APEF

  
AHMAT BRAHIM SIAM

## ANNEXE 2 – TERMES DE REFERENCE MISSION INVENTAIRE ELEPHANTS AU LAC FITRI



AT en appui à la mise en œuvre du Programme APEF

Contrat n°FED/2019/406-764

Mission d'appui court terme

---

### EXPERTISE POUR LE COMPTAGE DES ELEPHANTS DU LAC FITRI, PROVINCE DU BATHA, TCHAD Termes de Référence

**Catégorie d'expert : 1 expert junior (Pilote, expert biodiversité)**

**Nombre de jours de mission : 5 jours calendriers**

**Lieu d'affectation : Tchad**

#### Contexte

L'Etat Tchadien s'est engagé à « créer, restaurer et sauvegarder les écosystèmes [...] des aires protégées » sur le postulat qu'un développement économique soutenable ne peut être dissocié de la conservation et de la gestion durable de la biodiversité. Il s'agit de l'un des éléments programmatiques clés pour l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2030 telle que portée par la Vision 2030.

Le réseau des aires protégées (AP) du Tchad est à ce jour constitué de trois parcs nationaux, sept réserves de faune et une réserve naturelle et culturelle. Ce réseau est complété par une réserve de biosphère, quatre zones de chasse et une zone de chasse communautaire, portant la superficie des aires protégées et gérées pour la faune, à plus de 13 millions d'hectares, soit de l'ordre de plus d'environ 13 % du territoire national. Ce réseau doit être renforcé afin de placer les aires protégées, espaces écologiquement résilients, au centre d'une approche paysage qui vise à préserver la biodiversité, restaurer et améliorer les services écosystémiques, et favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles. Les aires protégées permettent ainsi l'émergence de modèle de développement intersectoriel, où les changements et les interactions entre systèmes sociaux, économiques et écologiques sont gérés dans une perspective durable.

Cette approche est le socle du programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles du Tchad – APEF (financé par l'Union européenne à hauteur de 33 millions d'euros) dont l'objectif principal est d'appuyer le Ministère de l'Environnement de la Pêche et du Développement durable (MEPDD), et plus spécifiquement la Direction de la Faune et des Aires Protégées (DFAP), à promouvoir la conservation durable et concertée de la faune sauvage, de la biodiversité et des patrimoines en prenant en compte les besoins des populations locales et contribuer à la réduction de la pauvreté.

Plusieurs AP du Tchad bénéficient aujourd'hui d'un support économique et technique grâce à un partenariat public-privé (PPP) entre le Gouvernement du Tchad et des opérateurs, tels que African Parks Network (APN) pour la gestion déléguée du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ) et de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE), l'ONG Noé pour la gestion de la Réserve de Faune de Binder Léré (RFBL), ou grâce à des contrats d'assistance technique ou de

cogestion (PN de Sena Oura avec WCS, Réserve de Faune de Ouadi Rime Ouadi Achim avec Sahara Conservation Fund). La protection de ces AP est ainsi assurée par les opérateurs, qui garantissent en même temps d'autres services, telles que les activités de suivi des habitats et de la faune.

Une des AP du Tchad qui ne bénéficie pas d'un appui par un opérateur privé est le Lac Fitri. Classé par l'Etat tchadien comme « Réserve de Biosphère » (il s'agit d'un classement fait uniquement par le gouvernement du Tchad, car le Lac Fitri ne figure pas dans la liste des sites du Programme MAB de l'UNESCO), et reconnu comme site Ramsar, ce lac sahélien, alimenté par un bassin versant d'environ 70 000 km<sup>2</sup>, joue un rôle vital dans l'économie locale, notamment en période de faible pluviométrie. Il soutient une pêche productive et un pâturage saisonnier extensif. L'habitat est d'importance internationale pour l'hivernage des oiseaux d'eau paléarctiques et comme refuge de sécheresse pour les espèces afrotropicales et la grande faune, notamment les éléphants.

Au-delà d'une unité de la Garde Forestière et Faunique (GFF), détachée dans le département de Lac Fitri principalement pour garantir la protection de cette population d'éléphants, la Réserve ne bénéficie pas d'une gestion ou protection de ses habitats et de ses ressources naturelles. Lors du dernier comptage national en 2014, la population d'éléphants du Lac Fitri était estimée à 73 individus (2018 - Plan d'action national pour l'éléphant 2018 – 2027), mais depuis 2014 aucune donnée quantitative fiable n'a été produite pour la population de pachydermes de cette zone.

Dans le cadre de son soutien aux activités de la DFAP, le Programme APEF est en train d'appuyer la redynamisation du Centre National de Protection des Eléphants (CNPE). Doté depuis quelques mois d'un nouveau bureau et d'un responsable, une des premières tâches du CNPE serait de produire en 2022 l'état actualisé de l'éléphant au Tchad.

Les populations d'éléphants les plus importantes du pays, celles de Zakouma, du Chari et du Lac Tchad, ont été recensées en 2021<sup>11</sup>. D'autres restent à être inventoriées, notamment celle-là du Lac Fitri.

C'est dans ce cadre que le Programme APEF, en collaboration avec la DFAP, organisera en février 2022 un comptage de la population d'éléphants du Lac Fitri.

### **Objet de l'expertise**

L'objectif général de l'expertise est de **mener un comptage total de la population d'éléphants du Lac Fitri**, obtenue sur base d'un comptage aérien. Les résultats de ce comptage contribueront à la production, de pars de la DFAP, du rapport 2022 sur l'état des éléphants au Tchad.

---

<sup>11</sup> La population d'éléphants de Binder Leré n'a pas été recensée en 2021 mais en 2020 elle comptait plus de 100 individus



Figure 1 : La ligne verte délimite la potentielle zone intéressée par le comptage

L'expertise demandée a **deux objectifs spécifiques** :

- 1) Obtenir une estimation quantitative de la population des éléphants du Lac Fitri ;
- 2) Produire une carte de la répartition spatiale des éléphants de la zone.

La méthodologie standard pour mener un recensement d'éléphants dans les zones de savane est un comptage aérien. Considérant que la surface considérée comme possible zone d'étude est d'environ 900 km<sup>2</sup>, il ne sera pas possible avec le temps de vol à disposition de planifier un comptage de haute intensité exclusivement avec des transects aériens. **Le recensement sera donc mené par une équipe aérienne et par une équipe au sol, suivant ce qu'on appelle une estimation GL&AC** (localisation et confirmation sur le terrain, combiné avec le comptage aérien des troupeaux localisés), déjà utilisé sur plusieurs sites de présence des éléphants pendant le recensement national de 2014, et utilisé aussi lors du recensement mené en mars 2021 dans la zone de Bailli pour les éléphants du Chari.

### **Activités et mandat du consultant**

En étroite collaboration avec l'équipe de la coordination du Programme APEF, les services attendus du consultant seront :

1. Effectuer au moins 18 heures de survols, en tant que pilote, observateur et recorder dans la zone d'étude (figure 1) afin d'effectuer un comptage des éléphants. Il sera accompagné dans le comptage par un expert du Programme APEF en qualité d'observateur;
2. Présenter, à la fin du travail de terrain, les résultats préliminaires du comptage aérien à l'aide d'une présentation PowerPoint qui se tiendra au bureau APEF de Ndjamena ;
3. Rédiger un rapport préliminaire ;
4. Une fois le rapport préliminaire partagé avec APEF et la DFAP, l'expert, sur base des commentaires reçus, rédigera le rapport final de l'expertise.

### **Résultats attendus (livrables)**

- a) **Une présentation PowerPoint**, à la fin de la mission de terrain, pour présenter de manière synthétique les résultats préliminaires du comptage, à l'aide aussi de cartes montrant les zones survolées et la distribution de la faune observée.
- b) **Un rapport draft**, après le traitement des données, présentant i) la méthodologie utilisée avec une carte montrant la zone inventoriée et les observations effectuées, iii) l'estimation du nombre d'éléphants et, au cas échéant, des autres espèces observées dans la zone étudiée, iv) les conclusions et les éventuelles recommandations pour la gestion des éléphants du Lac Fitri.
- c) **Un rapport final**, qui sera produit sur la base des commentaires reçus par l'expert de part de l'APEF et de la DFAP sur la version draft du rapport.

### **Organisation et déroulement de la mission**

Cette expertise sera menée par un expert junior (5 jours calendriers de mission) en février (probablement entre le 7 et le 11 février 2022, comme suit :

<b>Activité</b>	<b>Jours de travail</b>	<b>Localisation</b>
Déplacement avion N'Djamena-Fitri et premier survol de la zone d'étude	1 jour	N'Djamena-Fitri
Comptage aérien	1 jour	Fitri
Comptage aérien et retour de l'avion à N'Djamena	1 jour	Fitri-N'Djamena
Présentation des résultats à Ndjamen, rédaction du rapport provisoire, rédaction du rapport final	2	N'Djamena
<b>Total</b>	<b>5 jours</b>	

Avant l'arrivée de l'avion à Fitri et pendant la phase de comptage aérien (3 jours), une **équipe de la DFAP composée de 2 cadres accompagnés de 2 gardes de la GFF, sera déployée sur le terrain à Fitri**. Des guides ou personnes ressources locales pourront aussi être engagés dans le cadre de cette activité.

Cette équipe sera chargée en particulier de repérer préalablement au sol les groupes d'éléphants et de communiquer les coordonnées géographiques de leur position au pilote. Cela permettra d'obtenir une estimation encore plus fiable et, en même temps, d'optimiser les heures de survols. Une fois identifiées à l'avance les zones de présence des troupeaux de pachydermes, l'avion se dirigera rapidement sur ces secteurs de la zone d'étude pour les survoler et effectuer un comptage total de chaque troupeau.

**L'équipe DFAP/GFF sera engagée pendant 7 jours au total** : 1 jour de voyage entre N'Djamena et Fitri, 3 jours de repérage préalable au sol des groupes d'éléphants avant l'arrivée de l'avion, 2 jours à Fitri pendant le comptage aérien (jour d'arrivée de l'avion et deuxième jour), 1 jour pour le retour à N'Djamena.

**NB : Le coût de l'avion ainsi que les frais liés au travail des équipes de la DFAP/GFF sur le terrain (per diem, transport, etc.), seront à la charge de la coordination du programme APEF.**

### **Profil et compétences de l'expert**

Il s'agit d'un expert junior avec les compétences suivantes :

Compétences :

- i) Longue expérience de pilotage d'avions en Afrique en conditions difficiles (« pilote de brousse »).

- ii) Expérience prouvée en comptage aérien de faune.
- iii) Connaissance de la biodiversité, espèces et habitats sahélo-sahariens, avec une expérience prouvée de la conservation de la faune au Tchad.
- iv) Bonne capacité de rédaction de rapports techniques en langue française.

Profil :

- i) Licence de pilote d'avions (CPL), avec au moins 2000 heures de vols en conditions difficiles.
- ii) Expert de monitoring de la faune, notamment comptages aériens de la grande faune.
- iii) Expérience de systèmes de suivi des espèces et traitements des données SIG.
- iv) Expérience minimale requise : 7 ans spécialiste en conservation de la faune.

## ANNEXE 3 – TERMES DE REFERENCE MISSION INVENTAIRE DE LA GRANDE FAUNE AU DOMAINE DE CHASSE DE ROUKOUM



AT en appui à la mise en œuvre du Programme APEF

Contrat n°FED/2019/406-764

Mission d'appui court terme

---

### EXPERTISE POUR LE COMPTAGE DE LA GRANDE FAUNE DANS LE DOMAINE DE CHASSE DE MELFI, PROVINCE DU GUERA, TCHAD Termes de Référence

**Catégorie d'expert : 1 expert junior (Pilote, expert biodiversité)**

**Nombre de jours de mission : 11 jours calendaires**

**Lieu d'affectation : N'Djamena**

#### Contexte

L'Etat Tchadien s'est engagé à « créer, restaurer et sauvegarder les écosystèmes [...] des aires protégées »<sup>2</sup> sur le postulat qu'un développement économique soutenable ne peut être dissocié de la conservation et de la gestion durable de la biodiversité. Il s'agit de l'un des éléments programmatiques clés pour l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2030 telle que portée par la Vision 2030.

Le réseau des aires protégées (AP) du Tchad est à ce jour constitué de trois parcs nationaux, sept réserves de faune et une réserve naturelle et culturelle. Ce réseau est complété par une réserve de biosphère, quatre zones de chasse et une zone de chasse communautaire, portant la superficie des aires protégées et gérées pour la faune, à plus de 13 millions d'hectares, soit de l'ordre d'environ 13 % du territoire national. Ce réseau doit être renforcé afin de placer les aires protégées, espaces écologiquement résilients, au centre d'une approche paysage qui vise à préserver la biodiversité, restaurer et améliorer les services écosystémiques, et favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles. Les aires protégées permettent ainsi l'émergence de modèle de développement intersectoriel, où les changements et les interactions entre systèmes sociaux, économiques et écologiques sont gérés dans une perspective durable.

Cette approche est le socle du programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad – APEF (financé par l'Union européenne à hauteur de 33 millions d'euros) dont l'objectif principal est de promouvoir la conservation durable et concertée de la faune sauvage, de la biodiversité et des patrimoines en prenant en compte les besoins des populations locales et contribuer à la réduction de la pauvreté.

Un des résultats attendus par le Programme APEF est « Une meilleure intégration de la conservation dans les politiques nationales et locales de développement et d'aménagement du territoire dans les régions concernées par les Résultats 2 et 3 de la CF (modèle de gestion intégrée et concertée des ressources naturelles et des habitats et de cohabitation homme-faune) ». En particulier, pour atteindre cet objectif dans la province du Guera, APEF collabore avec plusieurs opérateurs : African Parks (APN) pour la gestion du parc national de Zakouma et de la Réserve de Faune Siniaka Minia ; UICN pour

---

<sup>2</sup> Plan National de Développement 2017 – 2021, République du Tchad, Juin 2017

mener, dans le Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ), des activités de développement compatibles avec les objectifs de conservation ; et l'Association Chasse Nature (ACN, opérateur privé) qui est responsable de la gestion du Domaine de Chasse de Melfi (DCM).

**ACN depuis quelques années travaille avec APN pour une planification territoriale du DCM compatible avec le plan cadre du GEFZ.** Dans ce sens, ACN a récemment proposé un nouveau zonage du Domaine de chasse (voir figure 1) qui puisse combiner la nécessité de gérer rentablement un espace pour la chasse sportive et en même temps être compatible avec la planification territoriale prévue par le plan cadre (notamment les nouveaux couloirs de transhumance).

En même temps, un des objectifs de la collaboration d'APEF et ACN avec la DFAP est **la valorisation des recettes touristiques issues du domaine de chasse de Melfi**, qui devra faire l'objet d'une clé de répartition au bénéfice des populations locales pour une meilleure appropriation de la conservation et une participation des communautés riveraines aux actions de LAB et de suivi écologique. Cette activité sera menée dans le cadre du Programme APEF par les opérateurs APN et UICN.

Complémentaire à cette importante activité de partage des bénéfices avec les populations riveraines, APEF donnera un appui à ACN dans l'élaboration du Plan d'Aménagement et Gestion (PAG) du Domaine de chasse de Melfi en mobilisant les moyens d'expertise court-terme sur les questions **d'inventaire de la grande faune valorisable en tourisme cynégétique** et sur la problématique de chasse villageoise.

C'est dans ce cadre que le programme APEF, en collaboration avec ACN, organisera en mars 2022 un comptage de la grande faune du DCM.

### Objet de l'expertise

L'objectif général de l'expertise est de mener un comptage total de la grande faune terrestre dans les zones centrales et tampon du Domaine de Chasse de Roukoum (superficie totale de 1720km<sup>2</sup>), obtenue sur base d'un comptage aérien. La méthodologie employée sera la même déjà adoptée et testée depuis plusieurs années pour les comptages de la grande faune dans le Parc National de Zakouma : l'avion parcourra à une vitesse pas supérieure à 80 nœuds des transects espacés de 600m mètres, à une altitude entre 300 et 400 pieds. Toute observation de faune et d'activités humaines des deux côtés de l'avion sera enregistrée.



Figure 1 : La ligne bleu délimite la zone intéressée par le comptage (zone centrale + zone tampon)

L'expertise demandée a **trois objectifs spécifiques** :

- 3) Obtenir une estimation quantitative de la population des grands mammifères ;
- 4) Enregistrer toutes les observations de présence humaine ainsi que les indices indirects de pression humaine dans le DCM ;
- 5) Produire une carte de la répartition spatiale de la grande faune du domaine de chasse.

### **Activités et mandat du consultant**

En étroite collaboration avec l'équipe de la coordination du Programme APEF, les services attendus du consultant seront :

5. Participer avec le gestionnaire du Domaine de chasse (l'Association Chasse et Nature) et, la coordination et AT APEF à la préparation logistique et technique du comptage (planification du tracé de transects à suivre, logistique sur le terrain etc.) ;
6. Effectuer 30 heures de survols, en tant que pilote et observateur dans la zone d'étude, afin d'effectuer un comptage total des grands mammifères du Domaine de Chasse de Roukoum. Il sera accompagné dans le comptage par un expert du Programme APEF en qualité d'observateur et recorder ;
7. Présenter, à la fin du travail de terrain, les résultats préliminaires du comptage aérien à l'aide d'une présentation PowerPoint qui se tiendra au bureau APEF de Ndjamenà ;
8. Rédiger un rapport préliminaire ;
9. Une fois le rapport préliminaire partagé avec APEF, la DFAP et l'ACN, l'expert, sur base des commentaires reçus, rédigera le rapport final de l'expertise.

### **Résultats attendus (livrables)**

- d) Une présentation PowerPoint, à la fin de la mission de terrain, pour présenter de manière synthétique les résultats préliminaires du comptage, à l'aide aussi de cartes montrant les zones survolées et la distribution de la faune observée.
- e) Un rapport draft, après le traitement des données, présentant i) la méthodologie utilisée avec une ou plusieurs cartes montrant la zone inventoriée et les observations effectuées, iii) l'estimation quantitative du nombre d'individus par espèces présents dans la zone étudiée, iv) les résultats d'autres éléments importants pour la gestion du Domaine de Chasse : présence de bétail, présence humaine, autres activités etc., v) les conclusions et les éventuelles recommandations pour la gestion de la faune dans la zone.
- f) Un rapport final, qui sera élaboré sur la base des commentaires reçus par l'expert de part de l'APEF de la DFAP et de l'ACN sur la version draft du rapport.

### **Organisation et déroulement de la mission**

Cette expertise sera menée par un expert junior (11 jours calendriers de mission) entre le 20 et le 30 mars 2022, équipe de la DFAP composée de 2 cadres accompagnés de 2 gardes de la GFF, comme suit :

- 1) 1 jour sera dédié par l'expert, ensemble avec l'ACN et la Coordination et AT APEF, à la préparation logistique et technique du comptage.
- 2) 7 jours seront dédiés par l'expert à la phase de terrain (comptage aérien). Compte tenu des caractéristiques de l'avion utilisé (léger, capable de survoler à faible vitesse) et des contraintes liées à la saison (hautes températures diurnes et turbulences au cours des heures de l'après-midi), les vols seront seulement possibles les toutes premières heures de la journée. Ainsi, pendant cette phase du travail, un jour servira pour déplacer l'avion de Ndjamenà à Roukoum, tester les conditions de la piste et du support logistique au sol. Les 6 jours suivants seront dédiés au comptage de la faune. Le dernier jour de comptage, l'avion, après refuelling à la piste de Roukoum, rentrera à Ndjamenà.

- 3) 3 jours de travail seront dédiés par l'expert à i) la préparation de la présentation de débriefing, ii) l'analyse des données quantitatives et à la production de cartes sur base des données spatiales, iii) la rédaction du rapport préliminaire et iii) la rédaction du rapport final.

Activité	Jours de travail	Localisation
Phase de préparation	1 jour	N'Djamena
Phase de collecte des données : <ul style="list-style-type: none"> <li>Déplacement avion N'Djamena-Roukoun</li> <li>Comptage aérien et retour de l'avion à N'Djamena</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 jour</li> <li>6 jours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>N'Djamena-DCM</li> <li>DCM</li> <li>DCM-N'Djamena</li> </ul>
Phase de présentation des résultats et rapportage : <ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation des cartes de distribution et présentation de débriefing</li> <li>Analyse des données et rédaction rapport draft</li> <li>Rédaction rapport final</li> </ul>	3 jours	N'Djaména
<b>Total</b>	<b>11 jours</b>	

**Les coûts de l'avion seront couverts par la ligne des dépenses remboursables de l'AT à la coordination du programme APEF sur base du détail suivant :**

Heures de vol max. (voir TdR)	30
Coût horaire EUR (compris carburant)	230
<b>TOTAL EUR</b>	<b>6.900</b>

ACN contribuera à la prise en charge des frais liés au transport du carburant de N'Djamena à Roukoun, ainsi que les transports sur place.

### Profil et compétences de l'expert

Il s'agit d'un expert junior avec les suivantes compétences :

Compétences :

- v) Longue expérience de pilotage d'avions en Afrique en conditions difficiles (« pilote de brousse »).
- vi) Expérience prouvée en comptage aérien de faune.
- vii) Connaissance de la biodiversité, espèces et habitats sahélo-sahariens, avec une expérience prouvée de la conservation de la faune au Tchad.
- viii) Bonne capacité de rédaction de rapports techniques en langue française.

Profil :

- v) Licence de pilote d'avions (CPL), avec au moins 2000 heures de vols en conditions difficiles.
- vi) Expert de monitoring de la faune, notamment comptages aériens de la grande faune.
- vii) Expérience de systèmes de suivi des espèces et traitements des données SIG.
- viii) Expérience minimale requise : 7 ans spécialiste en conservation de la faune.**